



Vol. V.—No. 7.

MONTREAL, JEUDI, 12 FEVRIER, 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

APRÈS LE COMBAT.

I

La bataille électorale est terminée, c'est l'heure de la juger, d'en apprécier les conséquences, de songer à l'avenir qu'elle prépare. Nous n'avons pas tous combattu au même titre, mais, obéissant à des convictions patriotiques, nous nous sommes tous engagés plus ou moins, d'un côté ou de l'autre, dans cette mêlée générale. Dans l'étude que nous entreprenons, nous devons donc également redouter et nos préventions et les préjugés du lecteur. Cependant, si personne d'entre nous n'a pu assister au combat en spectateur froid et désintéressé, quelques-uns l'ont vu d'assez près pour en connaître les détails et d'assez haut pour en saisir l'ensemble. Nous croyons être de ce nombre. Nous espérons d'ailleurs que le nombre est grand de ceux qui, aimant avant tout leur pays, savent se dégager des préoccupations de la veille pour prendre les déterminations du lendemain. C'est à eux que s'adressent les réflexions suivantes.

Et, tout d'abord, l'issue de la lutte n'est point contestable; la victoire n'est pas restée indécise et ne saurait être réclamée des deux côtés comme il arrive quelquefois. Le parti ministériel est victorieux, les conservateurs sont désorganisés. On pourra exagérer ce succès ou atténuer cette défaite; on ne pourra nier ni l'un ni l'autre.

Mais il n'est pas aussi facile de dire quels sont les principes qui ont triomphé; car s'il est évident que les vaincus sont des conservateurs, il n'est pas certain que les vainqueurs soient tous des libéraux. N'est-il pas vrai que le *National*, le *Nouveau-Monde* et le *Journal de Québec* ont combattu côte à côte durant les dernières élections? Ces journaux ne représentent pas tous également le parti libéral. Plus d'une fois le *National* a refusé le nom de conservateur au parti déchu, donnant ainsi à comprendre que ses propres amis le méritaient davantage. Le *Nouveau-Monde* s'est toujours prétendu conservateur, et il n'y a pas longtemps qu'il demandait l'entrée de M. Jetté dans le cabinet fédéral comme le représentant des idées conservatrices modérées. Enfin, le *Journal de Québec* n'est pas une feuille libérale, et M. Cauchon tient sans doute autant que jamais à ses premières couleurs. Quels étaient donc les défenseurs déclarés du libéralisme dans la campagne électorale qui vient de finir? Dans la presse, on n'en a vu qu'au *National*, où ils avaient en M. Dessaulles un vigoureux interprète; sur les hustings, ils étaient plus puissants que nombreux. MM. Dorion, Holton, Laflamme, Fournier, Geoffrion, Huntington, Thibaudeau étaient les principaux; mais encore faut-il ajouter que, loin de froisser ouvertement comme jadis le sentiment catholique, ils se sont au contraire efforcés de le flatter autant que possible, au moins d'une manière indirecte.

Etant donné ces faits, lesquels nous semblent incontestables, on doit reconnaître que dans l'organisation ministérielle telle qu'elle s'est révélée au combat, l'élément libéral comptait seulement pour une fraction. Assurément cette fraction renfermait les chefs qui dirigeaient les opérations générales; mais est-il vrai que ceux-ci aient exercé une influence immédiate et déterminante sur la masse de la population? Ne sont-ce pas, au contraire, leurs alliés, moins compromis qu'eux, plus modérés ou se disant conservateurs, dont l'appoint a fait pencher la balance du côté ministériel? Les amis du *Nouveau-*

Monde, du *Journal de Québec*, et les conservateurs "nationaux" ne forment-ils pas cette majorité des suffrages populaires obtenue par les candidats du gouvernement? Pour se convaincre que tel est le cas, il suffit de se rappeler certaines démarches des chefs libéraux pour rassurer les catholiques à leur endroit et le soin particulier qu'ils ont pris de ménager sans cesse les modérés de toutes nuances. Tant de précautions prouvent l'importance du vote qu'elles étaient destinées à rallier.

Mais alors ce ne sont donc pas les principes libéraux qui triomphent; n'ayant pas été à la peine ils ne sont pas à la gloire. Il est très évident que le peuple en masse est resté conservateur: nous prenons ce mot, non pas dans le sens de partisan de tel ou tel homme, mais dans l'acception large d'un attachement inné ou raisonné au pays, ses constitutions, ses lois, et à la doctrine catholique. Notre province est conservatrice ainsi, et tout ce qui sent l'Annexion ou l'irrégion lui inspire une invincible antipathie. La majorité est en ce moment groupée autour des chefs libéraux, mais on aurait grandement tort de supposer pour cela qu'elle approuve leur passé; elle les a acceptés bien plutôt parce qu'elle les croit revenus de leurs anciennes exagérations. En les suivant, elle compte moins leur obéir que témoigner de sa confiance en quelques hommes nouveaux qui lui conseillent de le faire. Au reste, les chefs libéraux ont toujours à ses yeux le mérite d'être les plus expérimentés dans le parti victorieux.

Il est donc impossible, à cause même des éléments modérés que l'on a laissé prédominer dans la lutte électorale, de dire que les principes libéraux aient reçu de cette lutte une sanction. Nous devons admettre cependant que les hommes qui triomphent aujourd'hui sont les chefs libéraux. C'est M. Dorion, c'est M. Fournier, c'est M. Letellier de St. Just, c'est M. Huntington dans le ministère; ce sont MM. Laflamme et Doutré dans le comité central des élections; c'est M. Dessaulles dans la presse. Le parti "conservateur" du *Nouveau-Monde* et le parti "national" de M. Jetté sont laissés à l'écart: injustice et faute manifeste. Injustice, car si, d'une part, M. Dorion et ses amis ont gagné le droit aux dépouilles par de nombreux combats soutenus avec courage, d'autre part, les services de leurs alliés méritent également une récompense; faute, car le pays ne tardera peut-être pas à s'alarmer en voyant reléguer dans l'oubli ceux-là mêmes qui, parmi les ministériels, représentent le plus fidèlement ses idées et ses aspirations.

Voilà autant de faits que nous constatons simplement aujourd'hui, mais qui formeront les prémisses de plusieurs articles dont la conclusion, disons-le de suite, sera l'union des partis politiques dans la province de Québec.

OSCAR DUNN.

LE SERMENT.

L'Archevêque de Québec a adressé à l'*Événement* une lettre que nous nous faisons un devoir de reproduire. Elle a mérité les éloges de la presse protestante, et devrait être méditée spécialement par tout homme qui a droit de vote.

Archevêché de Québec,
31 janvier, 1874.

M. le Rédacteur,

Je viens de lire avec étonnement et chagrin votre article du 28 courant, intitulé: *Une sottise calomnieuse*. Jusqu'à présent j'ai

gardé le silence sur la discussion assez vive qui a eu lieu en Parlement et dans les journaux, à propos du serment.

La formule d'un certain serment prêtée devant un officier de justice, a été appelée *banale* et *sans importance*. Cette expression, pour le moins *malheureuse*, échappée dans la chaleur d'une discussion publique, a été dès le principe si bien combattue de vive voix et par écrit, que je n'ai pas cru nécessaire d'en dire mon sentiment. Mais aujourd'hui que, répondant à un autre journal qui l'avait condamnée énergiquement et avec raison, vous essayez de la justifier, je me crois obligé de dire ce qu'il faut en penser.

Vous prétendez donc justifier ces paroles en disant que: c'est la *formule*, et non pas le *serment*, qui est *banale* et *sans importance*! Distinction encore plus malheureuse que les termes qu'elle est destinée à justifier. Comme si le serment pouvait sans affirmer quelque chose et sans prendre Dieu à témoin de cette affirmation! Comme si une formule n'avait aucun sens!

Cette distinction n'est pas seulement dénuée de fondement, elle tend aussi à justifier tous les serments *téméraires*; elle tend à faire croire qu'en faisant serment, on n'a pas à s'occuper le moins du monde de savoir qu'elle affirmation l'on fait en prenant Dieu à témoin!

Si dans un cas la *formule* du serment est *banale* et de *peu d'importance*, pourquoi pas toujours? Voudrait-on, par hasard, établir une distinction entre les formules imposées par la loi et les formules qui dépendent des circonstances, et prétendre que les premières sont de cette nature, mais non les secondes? Si cette distinction pouvait être admise, l'avantage serait tout en faveur des premières qui seraient plus dignes de respect et d'attention, à cause de l'autorité d'où elles émanent, des conséquences plus graves qu'elles entraînent et de leur fréquence dans la pratique. Si dans un cas, on a droit de traiter *légalement* une de ces formules légales, pourquoi pas toujours? Et alors que deviennent les serments des officiers de justice, des électeurs, des législateurs, des gouverneurs et des rois? *Formules banales et sans importance*!

Par le temps qui court, le serment est déjà trop peu respecté; et bien loin de chercher à pallier l'énormité du parjure par une distinction semblable, dénuée de tout fondement et dangereuse dans ses conséquences, tout le monde devrait plutôt s'efforcer d'inculquer un peu de la profonde vénération qui est due à cet acte solennel de religion.

Voilà en peu de mots, mais en toute sincérité, ce que je pense en cette affaire. Je me vois à regret obligé de condamner le susdit article de votre journal, comme renfermant une doctrine mauvaise au point de vue catholique et, par conséquent, au point de vue social.

Je compte assez sur vos sentiments catholiques pour croire que vous vous empresserez de désabuser vos lecteurs en publiant la présente lettre. *Humanum errare, diabolicum perseverare*.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération.

† E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

L'ASILE D'ALIÉNÉS DE QUÉBEC.

I.

En sortant de la ville de Québec pour vous rendre à la chute de Montmorency vous parcourez la ravissante route de Beauport et vous rencontrez à chaque pas des objets qui attirent votre attention. Il existe peu d'endroits aussi bien faits pour la promenade. La rade de Québec, les montagnes du nord, les champs qui s'étalent en amphithéâtre, à l'ouest le cordon des Laurentides qui estompe l'horizon,—enfin cette grandiose nature qui a charmé des milliers de touristes sert d'encadrement au pittoresque village où a commencé, il y a deux cents quarante ans, la première colonisation du Canada, sous la conduite du seigneur Giffard. Tout y porte encore l'empreinte de ces temps éloignés. Anciennes maisons de pierre, style normand, aux murs épais et encore solides comme ceux des forteresses, alignées sans soin, parfois formant échelon sur les bords du chemin; débris de retranchements qui rappellent les guerres de 1690 et de 1759; souvenirs historiques partout semés et chers au cœur du Canadien; politesse des habitants,—tels sont les attraits qui vous captivent et vous font oublier le voyage.

Vous êtes déjà rendu à mi-chemin, et ce panorama présente toujours le charme du premier coup-d'œil.

Avant d'arriver au village, se dressent tout-à-coup devant

vous de grands édifices de pierre et plusieurs bâtiments considérables, sur un site tout formé pour le plaisir des yeux.

Quel est ce domaine enchanteur? quels sont les heureux habitants de cette demeure privilégiée?

Hélas! il n'est point de bonheur dans cette maison; ceux qui l'habitent sont incapables de comprendre ce mot; leur sort ici-bas n'est point celui des autres hommes. La plus triste et la moins connue des classes de l'humanité y vit loin du tourbillon du monde, sous les soins admirables de la charité aidée de la science, et cela compose un peuple à part dans une si belle et si joyeuse contrée.

Cette maison, c'est l'asile de Beauport.

Quand ce nom tombe des lèvres de votre guide, un sentiment inexprimable coupe court à la conversation.

—Les fous!... pauvres gens!... c'est donc là!...

Et, parfois, vous avez le courage de passer outre, sans vous arrêter devant les jardins, les champs, la pelouse, les fenêtres, où travaillent, se promènent et se groupent de nombreux individus que l'on prendrait pour les employés et les serviteurs du vaste château.

Mais si vous mettez pied à terre, si vous pénétrez dans ce séjour étrange, combien plus vous ressentirez d'émotions! Ceux qui y sont passés ne comprendront, car ces lignes réveilleront en eux le souvenir d'un spectacle qu'il n'est pas possible d'effacer.

Au milieu du calme, de la propreté et de l'ordre qui nous frappent partout, s'agite une population qui donne à toute chose un sens inusité, qui fait naître une pensée pénible, énervante, accablante en un mot.

Huit cents personnes sont là qui vous entourent, et parmi ces huit cents têtes il ne s'en rencontre pas une qui ait sa raison! Des figures humaines, mais point l'étincelle de l'intelligence. Des traits raidis et transformés, pour ainsi dire, par l'allure vague et rentrée du regard. Un monde où il ne reste plus que la machine humaine. Des automates dans lesquelles on a la douloureuse certitude de savoir que la vie existe! C'est le tombeau, mais ce n'est pas la mort. Le mouvement y est un trompe-l'œil plus affligeant que l'herbe du cimetière.

Il y a une trentaine d'années, le Canada ne possédait aucun refuge particulièrement ouvert aux aliénés. Ces malheureux étaient reçus dans les hospices et dans les hôpitaux où ils se trouvaient mêlés aux autres infirmes. Nul traitement spécial ne les y attendait.

Leur nombre croissant inspira l'idée de fonder une institution pour le traitement des maladies mentales. En 1845, des particuliers, appuyés par le gouvernement, achetèrent l'ancien manoir seigneurial du sieur Giffard, assez spacieux pour contenir cent-vingt personnes avec les gardiens; puis, cinq ans plus tard, comme il fallait s'agrandir, la magnifique propriété du juge de Bonne devint le siège de l'établissement dont le vrai nom est "l'asile de Québec," quoiqu'on le désigne communément sous celui d'asile de Beauport. Depuis, des modifications importantes, au point de vue de l'agrandissement, du confort, des soins et de la régie en général, ont fait de cette maison à peu près l'une des premières de son ordre dans le monde entier. C'est maintenant une vaste administration, qui ira toujours grandissant, car le besoin en est de plus en plus rigoureux, le nombre des malades augmentant sans cesse.

De là, donc, nécessité de faire connaître aujourd'hui au public comment fonctionne cet établissement, quels sont ses moyens, ses besoins, et les gages qu'il offre à la confiance du peuple et des gouvernants.

Les directeurs ne pouvaient choisir un moment plus convenable pour cet exposé; aussi n'ont-ils pas fait cette année un rapport dans la mesure restreinte de ceux qu'ils sont dans l'habitude de soumettre aux Chambres. C'est bel et bien une étude qu'ils présentent cette fois, un livre qui ne se rattache que de très-loin aux brochures bleues officielles.

L'asile, —propriété d'une compagnie particulière,—est subventionné par la Province pour les malades que cette dernière y envoie. Le chiffre de la dépense étant assez élevé, il importe que les contribuables soient mis au courant de son administration. Or, un simple rapport ne pourrait suffire, et de plus le temps était arrivé de répandre partout des notions exactes et des renseignements qui font défaut en cette matière. On va voir ce que cela signifie.

Le gouvernement paie \$143 par malade chaque année. Cette somme minime, (comparée aux statistiques du même genre en Europe et aux Etats-Unis) décharge la Province des soucis d'une administration compliquée et manifestement insuffisante lorsqu'elle reste aux mains de l'Etat. Au moyen de preuves nombreuses, les directeurs nous montrent que sur le chapitre du coût d'entretien en général l'asile de Québec est irréprochable. Il est même au bas de l'échelle des chiffres si l'on prend comme terme de comparaison les asiles d'Angleterre, de France, des Etats-Unis et ceux des trois autres grandes provinces canadiennes. La législation provinciale doit donc se sentir bien à l'aise sur ce point, qui est comme la clef de voûte du système adopté par elle.

"Il n'y a pas de doute, disent les inspecteurs des asiles et prisons dans leur rapport de 1871, que le montant absolu donné par le gouvernement à l'asile de Québec est fort élevé, mais c'est là la conséquence toute naturelle du grand nombre d'aliénés qu'il y a en voie, et non à l'effet d'une trop grande prodigalité dans la subvention individuelle."

En lisant le rapport ou relevé étendu qui nous occupe aujourd'hui, les plus difficiles se convaincront de la vérité de cette assertion. Notons encore que, en vertu du dernier contrat passé avec les propriétaires de l'asile, le gouvernement ne verse les \$143 que pour 650 individus,—les autres ne lui coûtent que \$132, et en ce moment il y en a environ 150 de cette dernière catégorie.

Cependant, on peut prévoir qu'un jour viendra où, avec le secours de nos industries plus avancées, il sera possible aux administrateurs de l'asile de réduire davantage cette dépense. "Loin de l'Europe à laquelle nous devons demander les produits nécessaires que notre pays ne possède point, il nous faut payer des frais considérables de transport auxquels se joignent les droits de l'impôt. Ajoutons encore la sévérité du climat de la saison d'hiver dont la longueur nécessite une quantité beaucoup plus considérable de combustible que nous sommes obligés d'aller chercher à l'étranger." Disons aussi avec le rapport que le prix de la main-d'œuvre, depuis deux ans, s'est élevé de 24 par cent, c.-à-d. de près d'un quart.

Pour le moment, voici le coût pour soin et entretien de chaque malade dans les asiles de différents pays :

	Coût par année
ANGLETERRE :	\$122.20
FRANCE :	136.58
ETATS-UNIS :	257.69
CANADA :	
Ontario; Asile de Toronto	131.75
" " " London	129.24
" " " Rockwood	143.00
" Nouv.-Brunswick; Asile de St. Jean	111.76
" Nouvelle-Ecosse; Asile d'Halifax	186.64
" Québec; Asile de St. Jean	265.85
" " Asile de Québec	108.00

Ce résultat en faveur de l'asile de Québec s'explique par le bon ordre du service et l'économie bien réglée que les directeurs font régner chez eux. On ne lira pas sans plaisir la description suivante qu'ils nous donnent et que l'on sait être rigoureusement exacte :

"Notre Asile est confortable, mais modeste dans son intérieur et dans son extérieur; une propreté scrupuleuse y remplace la richesse. Nos efforts tendent à donner à cet intérieur le cachet de la vie de famille, non pas telle qu'on la voit chez la bourgeoisie, mais telle qu'on l'admire chez l'humble et honnête artisan, chez le cultivateur sobre et laborieux; car les malades reçus dans notre institution appartiennent, en grande partie, à la classe industrielle et agricole. Cependant, même dans cette catégorie, les uns appartiennent à des familles pauvres et les autres à la classe aisée. Aussi nos efforts tendent-ils à rendre notre maison acceptable pour le riche comme pour le pauvre, et à donner à ces malheureux un genre d'existence telle qu'ils ont pu la connaître ou l'ambitionner dans la sphère de leurs idées quand ils possédaient leur intelligence. Nous considérons qu'il serait imprudent de franchir cette limite dans la condition où nous sommes. Ces remarques peuvent s'appliquer aux asiles placés directement sous le contrôle de l'Etat, comme aux institutions privées."

Il va sans dire que l'Etat, administrant par l'entremise de fonctionnaires à ses gages, se laisse entraîner à des écarts dont des institutions privées comme l'asile de Québec, sont exemptes, par le fait même de leur situation. Couvrir les passages de tapis, mettre des paillassons aux portes, avoir des marbres pour les chambres des malades riches et orner les murs plus ou moins, deviennent des pratiques fréquentes lorsque l'on tire sur la caisse publique *item pour item* et directement. Les malades n'en sont pas mieux traités. La compagnie particulière sait éviter ces faux frais et par là elle se voit en position de soutenir un entretien digne, convenable, efficace et à meilleur marché. "Tout ce qui est luxe doit être écarté d'un établissement de bienfaisance, a dit un spécialiste; un seul genre de luxe y est obligatoire: c'est celui de la propreté."

Dans les rapports qu'ils ont faits, (année 1868, 1869 et 1871) les inspecteurs du gouvernement disent :

"Rien de ce qui peut tourner au profit des pauvres malheureux qu'on envoie à l'asile de Québec, n'est négligé."

"Demeure gaie et spacieuse; nourriture saine et abondante proportionnée au besoin de chaque sujet; habillement convenable et adapté aux saisons; lits et leur garniture du mieux possible. Les amusements, ces moyens si puissants pour relever les esprits abattus, faire disparaître les soucis, chasser les idées fixes ou les préoccupations fatigantes, viennent, en temps opportun, réjouir d'une manière consolante ces êtres si dignes de pitié."

"Le sort des malheureux qui habitent cette maison, s'ils avaient l'entière jouissance de leurs facultés mentales, serait envié par la plupart de nos habitants de la campagne et par tous les pauvres de la ville."

"Quand nous considérons, en outre, la manière de vivre de la grande masse des habitants du pays, nous restons persuadés que les aliénés ne doivent pas être mieux traités qu'elle, ni habiter des palais pendant que ceux qui paient pour les y loger vivent dans des maisons fort modestes."

"Les malades que renferme l'asile y subissent un traitement vraiment paternel."

Voilà les hospices d'Albany, de Broome, de Cortland, de Delaware, de Madison, de Niagara, de Saint-Lawrence, de Saratoga, de Tioga, aux Etats-Unis, et dites s'il y a une comparaison à faire entre eux, et celui de Québec. Dans les uns, les malades sont littéralement entassés, ou leurs chambres manquent d'air, ou la propreté est forcément négligée; dans les autres il ne se rencontre que de la paille pour toute literie, ou les sexes sont mêlés, ou les vêtements font défaut, ou les employés ne sont que des gèbiers, ou bien encore on y gouverne les aliénés au bout du fouet.

A Beauport, nous avons, d'un côté les médecins-directeurs, propriétaires, intéressés à pousser l'établissement vers tous les progrès que suggèrent l'art et la science et le désir de fortifier leur réputation.

D'un autre côté, il y a le gouvernement qui, par l'intervention de ses inspecteurs, de ses commissaires ou syndics et des députés à la Chambre, contrôle l'œuvre et se tient prêt à réagir au besoin! C'est la plus grande somme de garantie que nous puissions avoir. D'ailleurs, on sait que l'asile est ouvert à qui veut le visiter.

Les docteurs Landry et Roy sont les médecins-directeurs et les propriétaires; ils consacrent leurs journées à l'asile. Le docteur Bélanger les assiste comme médecin interne.

Leur existence est vouée à la tâche à la fois émouvante et patriotique que nous leur voyons poursuivre. Le rapport qui vient de nous être envoyé abonde en citations et en commentaires qui attestent avec quelle jalouse ferveur la marche des connaissances acquises dans les autres pays est suivie et combien on s'efforce de les appliquer parmi nous.

Abordons un point important qui n'est pas même soupçonné du public.

Le rapport dit: "Dans notre maison, les cas récents et aigus sont moins nombreux que les cas chroniques."

Et pourquoi donc?

Parce qu'un faux sentiment de compassion, et, disons le mot, un orgueil mal placé, empêchent d'envoyer les malades à l'asile avant que leur état soit devenu chronique, désespéré.

Qui de nous ne connaît cet état de chose? J'en parlerais volontiers, mais des voix plus autorisées que la mienne sauront nous rappeler les tristes conséquences de l'incurie qui règne partout à cet égard.

"Le manque d'attentions dues à la classe des aliénés est poussé, dans notre pays, à un point regrettable. Loin de raisonner sérieusement la condition précaire de ces infortunés, et de les soumettre, de suite, à un traitement approprié, on les

laisse végéter, pour ainsi dire, au sein de la famille, où leur avenir s'assombrit peu à peu par ce séjour impropre à leur état particulier. Ailleurs, on pousse la négligence jusqu'à n'envoyer ces malades à l'asile qu'après les avoir condamnés à une folie sans remède par une indifférence dont on demeure néanmoins responsable. Cet état de choses nous rappelle quelques lignes des écrits du Dr. Berthier, que l'on pourrait, sans exagération, attribuer à notre pays :

"Comment se comporte-t-on envers l'aliéné, dit-il, c'est-à-dire envers nos malades? On les abandonne à eux-mêmes. On les livre aux empiriques, ou on nous les confie alors que, devenus dangereux soit pour la société, soit pour leurs proches, on juge indispensable de s'en débarrasser, c'est-à-dire, alors que mille médications ont échoué et ont passé avec usure, à leur détriment, sur l'organisme; alors qu'ils sont placés dans les conditions les plus favorables d'incurabilité. C'est ainsi que nos maisons se peuplent d'infortunés, malades depuis 3, 4, 5, 10, 20 et 30 ans qui deviennent une charge infinie pour les familles et pour l'Etat. De la part des parents, c'est un bien mauvais calcul; de la part des autorités, c'est fausser l'esprit de la loi, et annuler ce qu'elle a d'humanitaire."

Si la séquestration est prompte, la maladie sera facile à combattre, la guérison sera rapide, le séjour à l'asile sera court, et la note d'entretien sera conséquemment moins onéreuse pour l'Etat.

L'on n'envoie aux asiles que les gens que l'on considère comme incurables. L'on garde les malades dans les familles au début de leur affliction, en attendant qu'il faille "s'en débarrasser." Quand on s'en débarrasse, il est souvent trop tard.

Toute autre maladie est l'objet de soins empressés de la part des parents, mais les affections mentales, par un caprice inconcevable de la société, ne semblent pas dignes des mêmes attentions. Et pourquoi donc, encore une fois? Est-il moins pénible d'être malade du cerveau que d'avoir une fièvre lente, une entorse, une mauvaise digestion?

Si l'on s'arrête à cette considération, le côté dangereux de l'erreur commune se montre bientôt. Mais il y a plus: "l'augmentation annuelle de la population des aliénés non internés est moins rapide que celle de la population des internés." En d'autres termes, si l'on compare l'accroissement de la population de la province de Québec avec le chiffre de l'accroissement des personnes atteintes dans leurs facultés mentales et gardées dans leurs familles, on voit que les aliénés de cette dernière classe deviennent de jour en jour plus nombreux. Le contraire est manifeste dès que l'on reporte le calcul sur les internés; ceux-ci diminuent (proportion gardée) tandis qu'augmente la population saine.

Il serait possible, par conséquent, de réduire le nombre de tous ces malades en plaçant sans retard dans les asiles ceux qui commencent à donner des signes de démence. Nous avons la preuve qu'une fois rendus là ils seront guéris beaucoup plus vite,—le sorte que si cette excellente coutume était adoptée, le pays y gagnerait infiniment et les familles encore plus.

Nous ne sommes pas, heureusement, dans un état désespéré, sous ce rapport, et c'est le temps d'y voir avant qu'il ne s'aggrave. Les statistiques nous permettent de dire que l'augmentation de l'aliénation mentale, en raison de l'augmentation de la population saine, est plus faible dans cette Province que dans un grand nombre de pays étrangers. Le tableau suivant a été fait avec soin :

Ecosse	1 aliéné interné par 606 habitants.
Angleterre	" " " 615 "
Irlande	" " " 729 "
Belgique	" " " 917 "
France	" " " 967 "
Canada (Prov. d'Ont.)	" " " 1,044 "
Hollande	" " " 1,130 "
Canada (Prov. Québec)	" " " 1,348 "
Danemark	" " " 1,613 "
Etats-Unis	" " " 2,173 "
Italie	" " " 2,962 "
Suède	" " " 3,219 "
Prusse	" " " 3,354 "

Voici de nouveaux extraits du rapport :

"On trouve, en consultant les tableaux donnés par Tucke comme ceux d'Esquirol, de Pinel et de leurs successeurs, que le terme moyen des chances de guérison est un peu moins d'un an, et qu'après la troisième année, la probabilité des guérisons n'est que d'un huitième près... Toutes les chances de guérison sont basées sur la date du début de la maladie. Il importe donc à tous ceux qui s'intéressent au succès pratique que notre maison peut offrir, de bien connaître l'origine et la nature de la maladie chez les cas qui nous sont confiés... Un grand nombre de malades sont transférés ici pour y mourir tranquillement, ou d'autres n'y sont amenés que lorsque la pauvreté ou leurs actes de violence ne permettent plus de les garder au sein de la famille. C'est ainsi que les chances de guérison diminuent chaque jour, et que le tableau des décès augmente considérablement... Au point de vue du traitement médical, on comprend la nécessité urgente, pour l'aliéné, de subir un traitement immédiat, c'est-à-dire dès le début de l'accès initial, parce que une maladie, dont la cause se rattache à un passé déjà lointain, subit moins facilement qu'une maladie récente, l'influence bienfaisante du traitement, surtout lorsqu'il s'agit d'affections nerveuses et d'aliénation mentale."

BENJAMIN SULTZ.

(A continuer.)

CAUSERIE FAMILIERE.

Enfin ces détestables élections sont donc finies! Elles ont passé comme passent toutes les douleurs; elles ont fini comme finissent toutes les joies; seul le souvenir leur survit.

Pauvres candidats qui avez succombé dans la lutte, à quelles gémies ne vous voyez-vous pas vos électeurs! Comme vous devez trouver stupides, ignorants et superlativement bêtes ceux qui ont voté contre vous! Vous n'avez pourtant pas oublié de faire mousser vos talents, votre honnêteté, votre rare probité, vos vertus civiques, sociales et politiques.

Vos amis ont prononcé cela sur tous les tons, sur toutes les gammes; le bedeau même fut tenté de faire chanter toute cette kyrielle à sa cloche.

Mais, vanité des vanités, tout fut en pure perte; l'électeur ne crut pas, à votre parole désintéressée, vos hérauts ne rencontrèrent que des hommes semblables à ceux de l'Écriture qui aures habent et non audiunt, et vous fûtes renvoyé à vos affaires

que vous n'eussiez jamais dû laisser veuves de vos précieux soins. Et vous voilà maintenant

« Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris
Serrant la queue, portant bas l'oreille. »

Vanité des vanités, *vanitas vanitatum!*

Vous n'avez point à vous accuser pourtant de ne pas avoir prodigué à votre adversaire toutes les plus malsonnantes épithètes possibles. Vous n'avez certes point péché à son égard par un excès de charité, et le mal que vous n'avez pas dit de lui, c'est que vous avez tremblé qu'il ne vous fût reproché. Car le peuple a chanté :

Tout n'est que vanité,
Mensonge et fragilité.

Mais laissons là le candidat battu ; il est assez puni sans flétrir encore. Philosophons un peu.

Je pose en thèse que ceux-là seuls qui sont acclamés, peuvent être de bons représentants. Dans une acclamation, il n'y a pas élection ; car élire, c'est choisir. Or, choisir ou faire un choix, suppose nécessairement une idée de pluralité, soit d'hommes, soit de choses, ou si l'on veut, la comparaison entre deux objets. Ainsi, lorsqu'un homme n'a qu'un plat à manger, il ne choisit pas, il prend de celui qu'il a. De même lorsqu'il n'y a qu'un candidat mis en nomination, les électeurs ne choisissent pas, ils le prennent, mais ne l'élèvent pas, puisqu'élire c'est choisir, et qu'il ne peut y avoir de choix qu'entre deux objets. Mais « qui choisit prend pire, » dit un vieil adage, écho de la sagesse des nations. C'est donc le candidat choisi par la libre et indépendante volonté des libres et indépendants électeurs qui est le pire. Cela ne garantit pas que l'acclamé vaille le diable, mais simplement qu'il vaut mieux.

O logique ! voilà de tes coups ! — Par bonheur que chacun peut se croire une exception, — bénéfice que j'accorde à tous.

N'en déplaise aux membres élus et à élire, m'est avis qu'il faut être quelque peu *toqué* pour se porter candidat.

Etre candidat, c'est se résigner bénévolement à subir tous les outrages, toutes les injures, toutes les ignominies possibles et impossibles. C'est être le jouet, la hune, le chien couchant du plus futé comme du plus stupide bipède de n'importe quel côté.

Etre candidat, c'est mentir à un homme que souvent l'on méprise une approbation dont l'on se moquerait en toute autre circonstance ; c'est dépendre du caprice d'individus qui souvent ne valent pas la semelle de vos vieilles chaussures.

Etre candidat, c'est confier sa fortune et son destin à la capacité *soulographique* des pochards du lieu, ou à la rapacité de quelques empocheurs d'argent. Etre candidat, c'est jouer son honneur, sa fortune, sa vie même, et tout cela pour s'entendre dire « M. le membre de... M. le député de... M. le représentant de... » Et cela s'ajoute à la gloire, à l'honneur, de la grandeur... Vanité des vanités !

Une historiette en l'air, — et je termine.

Trois députés-officiers rapporteurs sont à se désopiler le rate autour d'un poêle ; deux sont des cultivateurs aussi spirituels que rieurs et joyeux ; l'autre est avocat.

— Vous êtes heureux, vous autres, avocats, — vous avez toujours bonne table, parce que vous avez toujours quelque dinde à plumer. — Il faut que j'embrasse une profession, aussi moi.

— Ne faites donc pas de bêtise à votre âge.

Le troisième d'un ton moqueur. — Tiens, j'ai une idée puisque tu veux être *a professional man* ?

— Voyons.

— Que ne te mets-tu *Sage-femme* ?

ZANGUEBAR.

LES JEUNES GENS ET L'AGRICULTURE.

La rareté de la main-d'œuvre est une dure épreuve pour nos cultivateurs. Non-seulement les faibles produits du sol les empêchent de pouvoir payer les salaires demandés, mais encore le nombre des personnes disposées à s'engager sur les fermes diminue d'année en année. La difficulté semble même augmenter sans cesse par l'aversion toujours croissante que la jeune génération manifeste contre la vie rurale. Que de fois j'ai entendu dire par un brave père de famille : « Il me faut « vendre ma terre, mes garçons ne veulent pas rester avec moi, « et avec les récoltes que nous obtenons aujourd'hui et les prix « qu'il nous faut payer aux domestiques, il est impossible de se « tirer d'affaires. »

Le jeune homme qui reste fidèle au toit natal, qui travaille sur la terre paternelle sans soupirer après une autre occupation, sans songer aux courses lointaines et aventurières, ce jeune homme-là est de nos jours une véritable exception. Je ne prétends pas que tous les fils de cultivateurs doivent nécessairement faire du cultivateur, pas plus que les fils de l'avocat, du médecin ou du commerçant ne doivent nécessairement adopter les professions respectivement suivies par leurs pères. Il y a d'ailleurs des enfants de cultivateurs qui ne sont pas faits pour le travail de la ferme ; leur vocation les appelle évidemment ailleurs. Toute l'inclination de leur esprit se porte vers d'autres occupations ; et certes notre pays n'a souvent qu'à s'en féliciter. La plupart de nos hommes éminents sont des fils de cultivateurs, et on voit briller en eux ces habitudes du travail, ces principes de franchise et d'humanité qui caractérisent notre classe agricole. Tel qui n'aurait peut-être su que végéter sur une ferme, fait en ce moment l'honneur du barreau et de la magistrature par l'intégrité et la droiture de jugement puisés au sein de sa famille, durant les années d'enfance passées sur la ferme. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'une foule de jeunes gens laissent chaque année la campagne à leur grand détriment et contre les intérêts du pays. Si nous pouvons citer avec orgueil des fils d'agriculteurs remplissant glorieusement les plus hautes positions sociales, nous sommes aussi forcés de déplorer le sort de milliers d'individus qui n'auraient jamais dû quitter la charrue pour rechercher des occupations auxquelles ils n'étaient pas appelés. Que d'avocats, de notaires, d'employés, etc., etc., maudissent en ce moment la mauvaise influence que les a éloignés d'une profession aussi noble que l'agriculture ; qu'ils seraient heureux de pouvoir redemander à cet art antique et honorable le bonheur, l'indépendance que leur refusent les carrières encombrées dans lesquelles ils se sont jetés.

Les idées de la génération nouvelle sont à l'éloignement de l'agriculture. A peine sorti de l'enfance le jeune homme semble oublier tout-à-coup les liens qui le rattachent à ses

parents ; au lieu de rester auprès d'eux pour les aider, les réjouir et les consoler, il les quitte juste au moment où il peut leur être utile, et les récompenser des sacrifices quelquefois ruineux qu'ils ont encourus pour lui. Mais, dira-t-on, où est le remède ? Je n'ai pas la prétention de le connaître ; mais il devra cependant m'être permis de hasarder quelques remarques.

Sans parler de notre éducation domestique qui laisse tant à désirer, de la maison paternelle que l'on s'occupe généralement si peu de rendre attrayante et agréable, je n'hésite pas à attribuer la désertion de notre jeunesse en bonne partie au fait suivant : nous ne savons pas faire aimer l'agriculture à nos enfants. S'il y a un mauvais outil sur la ferme, de suite il échoit au jeune homme ; on ne calcule pas s'il convient à sa force, s'il peut s'en servir d'une manière satisfaisante, rien de tout cela. Un homme fait ne consentirait jamais à travailler l'espace d'une heure avec ce vieil instrument, et on condamne le garçon à le manier des journées entières ! On lui donne une faux usée, une fourche éjointée, une pelle mise au rebut depuis longtemps, et encore lui fait-on souvent des reproches pour n'avoir pas assez bien travaillé. Cet enfant qui commence à songer à son futur état de vie, on l'enverra faire seul des travaux ennuyeux, comme de ramasser des pierres, arracher des mauvaises herbes dans les champs, etc., etc. ; et l'on sera étonné s'il se dégoûte de l'agriculture, s'il finit par l'envisager comme la pire des conditions. Les enfants aiment la compagnie, la distraction ; le père doit travailler avec eux, surtout si l'ouvrage offre quelque chose de monotone : il commet une grande faute s'il les laisse là seuls sous le prétexte que le travail est léger, et s'il va fumer la pipe chez le voisin ou s'amuser au village. Nos jeunes gens ont encore besoin d'avoir leurs journées de récréations : l'amusement est une nécessité de leur âge. De temps en temps en devrait leur permettre la suspension du travail et aller avec eux visiter des fermes modèles, des expositions. Enfin, il faudrait leur laisser voir l'agriculture sous un jour plus attrayant, leur faire espérer le bonheur et les jouissances intellectuelles à côté des rudes travaux des champs.

Il y a une multitude de moyens à prendre pour intéresser les jeunes gens dans les opérations de la ferme ; n'en négligeons aucun. S'ils se trompent reprenez-les avec douceur ; s'ils nous importunent de leurs questions, répondez-leur avec patience et de manière à flatter et satisfaire leur curiosité. N'oublions jamais que nous avons nous-mêmes été jeunes, et combien nous étions alors facilement impressionnés.

Enfin, n'oublions pas surtout le grand moyen de développer le goût de l'agriculture chez nos enfants : la lecture des livres et des journaux agricoles.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

L'assemblée générale annuelle du Richelieu a eu lieu, à son bureau, mercredi, le 4 du courant, et après l'adoption du rapport —

Il fut proposé par C. W. Schneider, Ecr., secondé par John Swanson, Ecr., que les messieurs suivants composent le bureau de direction pour l'année courante, savoir :

MM. John Pratt, Wm. McNaughton, David Torrance, Adolphe Roy, Théodore Hart, Henry Starnes, Thomas Caverhill, J. F. Sincennes et Maurice Cuvillier.

Proposé par Robert Anderson, Ecr., secondé par Z. Chapleau, Ecr., que messieurs John Plimso et J. A. Gravel soient nommés auditeurs pour examiner les comptes de la compagnie pour l'année courante.

Proposé par Robert Anderson, Ecr., secondé par W. B. Cumming, Ecr., que les remerciements des actionnaires sont dus et offerts au Président et aux directeurs pour la manière habile et efficace avec laquelle ils ont administré les affaires de la compagnie durant l'année dernière.

Aussitôt après l'assemblée générale, les directeurs se sont réunis et ont réélu unanimement MM. John Pratt, Président, et William McNaughton, Vice-Président ; ils ont ensuite procédé à la nomination des officiers, dans l'ordre suivants, savoir :

J. B. Lamère, agent général ; J. U. Beaudry, secrétaire-trésorier ; William Burn et Avénil S. Vinet, assistants ; L. B. Voligny, agent du fret et Edouard Painchaud, assistant ; L. V. Blanchard, intendant du département des provisions ; A. DesForges, agent pour Québec ; L. H. Mayrand, comptable ; P. T. Masson, agent du fret ; Charles Devaluy, agent pour Sorel et Théophile Picard, comptable ; O. O. Désilets, agent à Trois-Rivières et J. H. Marchildon, agent à Bastian.

Les capitaines Robert Neison, J. B. Labelle, Jos. Duval, L. H. Roy, François Lamoureux, P. E. Malhiot, Evariste Laforce, Régis Latraverse et les Boursiers Hartel et Larocque, Ernest-Brousseau, L. Crépeau, Jean Chapedelaine et George Devaluy.

CHAMBLÉ.—M. Dosité Soupras et Cie., viennent faire une entreprise de plusieurs milliers de piastres, avec les contracteurs du chemin de fer Montréal, Chambly et Sorel. Ce contrat consiste dans la construction des clôtures depuis le fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne provinciale entre le Canada et les Etats-Unis ainsi que la pose de poteaux de télégraphe.

ST. JEAN.—Depuis un an à peine, nous avons vu établir à St. Jean, à même les ressources locales une manufacture de filonelle, avec un capital de 50,000 piastres qui livre actuellement au commerce 40,000 verges d'étoffe par mois ; une banque au capital de 500,000 piastres, déjà en pleine opération ; une manufacture de faïence au capital de 50,000 piastres, et une autre grande compagnie manufacturière au capital de 250,000 piastres dont 150,000 piastres sont déjà souscrivées.

L'élan donné par ce grand mouvement industriel a produit pour notre ville et les environs les résultats les plus encourageants.

Des travailleurs nombreux sont venus des Etats-Unis et trouvent parmi nous une rémunération plus avantageuse que celle qui les retenait au-delà de la frontière ; la propriété foncière dans les limites de la ville a doublé et même sur certains points, triplé et quadruplé de valeur et partout l'on ne voit que construction nouvelle.

UNE QUÉBÉCOISE.—Les avocats des droits de la femme seront heureux d'apprendre que Mlle Charlton, ci-devant de Québec, a été nommée par un vote de la Chambre troisième assistant-traducteur dans la législature de l'Illinois. Son père était un avocat de Québec et depuis quatre ans elle était dans le bureau du juge Bradford, de Chicago, où elle travaillait à la rédaction du *Legal News*, de Chicago. Mlle Charlton sera payée \$6 par jour et n'aura presque rien à faire.

Voici le verdict prononcé par le jury de l'enquête qui a eu lieu à la suite de l'accident qui a coûté dernièrement la vie à Pierre Cauchon, à Saint-Romald, sur la voie du Grand-Tronc.

« Que Pierre Cauchon, le vingt-quatrième jour de janvier, dans l'année susdite, à la ville de Lévis, à la traversée du chemin de fer située au pied du moulin Landry, a été tué par les chars de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du Canada : que la mort de feu Pierre Cauchon, a été causée par la négligence coupable et criminelle de la compagnie du chemin de fer Grand Tronc du Canada, qui n'y a pas placé un gardien pour avertir et des barrières ou portes pour empêcher le public de traverser à l'approche de chaque train ; que la pente raide de cette ligne et immédiatement avant de traverser la voie publique à l'endroit mentionné, rend le danger plus grand qu'ordinairement ;

« Que Charles John Brydges, directeur-gérant de la compagnie du chemin de fer Grand Tronc du Canada, ayant reçu des diverses reprises, des lettres, et ayant été prié d'ordonner des mesures pour prévenir les accidents plus qu'ordinairement dangereux les jurés trouvent que le dit Pierre Cauchon a trouvé la mort, le jour et dans l'année susdite et à l'endroit susdit, par la négligence coupable et criminelle du dit Charles John Brydges, directeur-gérant de la compagnie du chemin de fer Grand Tronc du Canada.

« Les jurés trouvent aussi que le conducteur, l'ingénieur, le chauffeur et l'homme préposé aux freins qui étaient de service sur le train qui a tué le dit Pierre Cauchon, ont rempli leurs devoirs, selon leurs instructions imprimées, et sont exemptés de tout blâme par ce jury. »

M. Colston représentait la compagnie du Grand Tronc, et M. M. Gauthier et Roy, la famille Cauchon.

A la suite de ce verdict M. Brydges a été mis en état d'arrestation et demande a été faite, hier matin, devant l'hon. Juge Badgley, pour un bref *d'habeas corpus*. La pétition fait ressortir que le gérant de la Compagnie du Grand Tronc n'était pas obligé par la loi à placer un gardien ou à faire poser une barrière à cette traversée et elle demande que le procès n'ait pas lieu à Québec à cause des fortes préventions qui existent contre M. Brydges dans ce district.

Malgré les objections de l'hon. Solliciteur-Général, Son Honneur le Juge Badgley a ordonné que M. Brydges soit admis à caution, et a décidé que le procès aura lieu à Montréal au prochain terme criminel de la Cour du Banc de la Reine.

DE TOUT UN PEU.

Nous trouvons dans le *Soleil Gazette* de Nice les détails suivants sur l'emprisonnement de l'ex-maréchal Bazaine à l'île Sainte-Marguerite.

M. Bazaine a été installé à Sainte-Marguerite, dans cette partie du fort affectée au directeur de la prison à l'époque où elle contenait les prisonniers arabes.

Dès le lendemain de son arrivée, le prisonnier adopta le genre de vie qui est le sien depuis lors, genre de vie dans lequel le travail remplit les trois quarts de la journée. Le reste est consacré aux besoins physiques.

Les ordres concernant la captivité de M. Bazaine sont beaucoup plus stricte que ne l'ont dit les journaux.

Le fils du prisonnier est seul autorisé à demeurer avec son père.

Jusqu'à présent, Mme Bazaine n'habitera pas l'île. Elle ne pourra voir son mari qu'une demi-heure par jour, et la demi-heure sera comptée à la minute. Une cloche l'avertira un peu avant du moment de la séparation forcée.

Quant au colonel Villette, son permis de séjour auprès du prisonnier ne dépasse pas un mois.

Bien des visiteurs se sont présentés à Sainte-Marguerite dans les derniers huit jours pour voir l'ex-maréchal. A quelques-uns de ces visiteurs, il a été loisible de faire le tour de l'île à pied (7 kilomètres), d'aller voir le grand jardin, la seule partie bien cultivée de l'île et n'appartenant pas à l'Etat, d'admirer longuement le panorama très beau du côté du Var ; mais personne n'a été admis auprès du prisonnier.

Entendu le 1er janvier.

— C'est aujourd'hui que mon billet échoue !

— Tu veux dire échoit ?

— Mais non, puisqu'il est protesté.

Le correspondant du *Times* à Moscou lui adresse une correspondance relative aux succès obtenus dans l'ancienne capitale de la Russie par Mlle. Albani, Emma Lajeunesse, la célèbre prima-donna canadienne. Mlle. Albani a fait son début devant le public de Moscou dans les derniers jours de décembre. Elle a chanté pendant neuf soirées consécutives, et ses succès ont toujours été en augmentant. Elle fut chaque fois applaudie avec enthousiasme. Dès la première soirée, elle reçut au premier acte, un magnifique bouquet, de deux pieds de diamètre, et composé des fleurs les plus brillantes. Ce bouquet lui a été présenté par le gouverneur de Moscou lui-même, le prince Dolgorouki. Après le deuxième et le troisième actes, on lui offrit encore d'autres bouquets, de formes diverses, ainsi qu'un diadème orné de rubis et d'émeraudes.

Mlle Albani laissa Moscou pour St. Pétersbourg au commencement de janvier.

M. Jules Sandeau, dans sa récente réponse au discours de M. de Loménie, entrant solennellement à l'Académie française selon les rites accoutumés, a raconté une anecdote connue que tous les journaux ont reproduite et à laquelle il mêlait Mérimée ; vous savez : ce souvenir des combats de juillet 1830, ce passant qui tue un garde suisse avec le fusil qu'il s'est fait remettre par un gamin qui s'en servait maladroitement, et puis qui rend l'arme à son propriétaire après avoir assassiné un homme en disant : « Je ne continue pas ; ce n'est pas mon opinion. »

Selon M. Jules Sandeau, il tenait l'anecdote de Mérimée lui-même, qui en avait été le témoin, sinon le héros.

Eh bien, le vrai héros du conte, si héros il y a pour si abominable coup de fusil, c'était le cynique Chodruc Ducloux, célèbre sous la Restauration par ses haillons et son insolence. Le récit, si je ne me trompe, figure même dans l'*Histoire de dix ans* de M. Louis Blanc. Le *Sidèle* le restitue avec raison à son propriétaire, sous la forme assez piquante d'une lettre datée des bords du Styx et adressé par feu Chodruc Ducloux à M. Jules Sandeau, Académie restante.

Le dicton qui veut que les poètes soient prophètes est décidément une vérité, si nous en croyons le fait suivant rapporté par le *Paris-Journal* :

Un jour, vers 1831, il y avait une vive discussion entre Casi-

mir Delavigne, d'une part, et de l'autre M. de Lamartine et M. Victor Hugo. Les deux derniers reprochaient à l'auteur de la *Parisienne* d'être trop modéré dans l'expression de son amour pour la liberté.

—Je parle d'elle en homme qui l'aime sincèrement, répondit Casimir Delavigne; vous, vous en parlez avec emphase, et cependant vous êtes deux anciens royalistes. Un jour, je vous le prédis, l'hyperbole vous poussera à devenir demagogues.

Voici le décret qui suspend *L'Univers*:

Le Général-Gouverneur de Paris.
Sur l'avis du conseil des ministres.

Considérant que le numéro du journal *L'Univers*, en date du 19 janvier 1874, soit par les articles qu'il contient, soit par les documents qu'il publie est de nature à créer des complications diplomatiques.

En vertu des pouvoirs que confère la loi du 9 août 1849, sur l'état de siège.

ARRÊTÉ:

Art. 1er.—La publication et la vente du journal *L'Univers* sont interdites pour deux mois, à partir de ce jour 19 janvier;

Art. 2.—M. le Préfet de police est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

PARIS, 19 janvier 1874.

Le Général-Gouverneur de Paris, commandant la 1re division militaire.

DE LADMIRAL.

L'Univers reparaitra le 20 Mars prochain. Les abonnements seront prolongés de deux mois, à moins que sous trois jours nous ne puissions faire servir nos abonnés par un autre journal. Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

L'Administrateur-Gérant du journal *L'Univers*,

S. DESQUERES.

A propos de la suspension de *L'Univers*, le *Figaro* dit:

Le journal *L'Univers* est suspendu pour deux mois, ainsi que le bruit en courait déjà depuis trois jours. On n'ignore plus que cette mesure, motivée par la publication d'un mandement de Mgr. Dabert, évêque de Périgueux, et d'autres articles qui contiennent le numéro de ce journal, est due à une exigence étrangère. Dans la lutte sans merci qu'ils ont engagée avec le catholicisme, M. de Bismarck et l'Allemagne protestante ne peuvent supporter la contradiction même hors de chez eux. L'irritation qu'avaient excitée d'autres mandements épiscopaux est telle que, si l'on en croit certains novellistes, la Prusse nous demanderait de venger nous-mêmes les offenses qu'elle prétend faites à l'Empereur Guillaume par les évêques français.

BIBLIOGRAPHIES.

Biographie de l'Hon. M. Joliette et de M. le G. V. Manseau, par M. Jos. Bonin, Ptre. Montréal: C. O. Beauchemin et Valois, 1874.

Cet ouvrage a d'abord paru en partie dans *l'Industrie de Joliette*. Il avait attiré l'attention spécialement parmi ceux qui ont eu l'avantage de connaître ces deux grands citoyens et d'admirer leurs œuvres. Grâce à eux, une ville florissante s'est élevée sur les bords de la Rivière Assomption, avec son chemin de fer, ses fabriques, ses institutions religieuses.

M. Jos. Bonin a reçu son instruction au collège fondé par l'hon. M. Joliette: il a connu le grand vicaire Manseau, il a été témoin des grandes œuvres qu'il raconte, et son style respire la reconnaissance et l'admiration.

Histoire du Concile Œcuménique Général du Vatican, suivie des textes des constitutions "Dei filius, Pastor æternus" de l'Encyclique, "Quanta cura" et du "Syllabus," par le R. P. Lambin, de la Compagnie de Jésus. In-8 de IV—289 pages, 60 centins, ou 70 centins franco par la poste.—Lyon: chez Briday. Montréal: J. B. Rolland et fils, libraires, rue St. Vincent.

Les publications sur le concile se multiplient, et c'est une preuve à la fois de l'intérêt qui s'attache aux grandes questions religieuses, et de l'importance des décisions prises dans la première partie de l'auguste assemblée du Vatican. Le nouvel ouvrage ne prétend pas donner une histoire complète; c'est l'exposé des principaux faits relatifs au Concile, avec une réponse claire et péremptoire aux attaques et aux objections, et les principaux documents qui s'y rapportent. Le R. P. Lambin nous paraît avoir eu particulièrement en vue les lecteurs pour qui il suffit de connaître les événements de cette grande histoire et les points capitaux sur lesquels ont porté les discussions: il contribuera certainement, comme il en manifeste le désir dans sa Préface, à faire mieux connaître l'admirable unité de l'Eglise de Jésus-Christ et cette vérité catholique qui s'achève dans la charité.

Nous avons reçu la livraison de janvier de la *Revue Canadienne* qui vient d'entrer dans sa onzième année d'existence. Il suffit de jeter un coup d'œil sur son sommaire pour s'apercevoir que ce recueil est digne en tout point de la faveur du public.

Nous recommandons fortement la *Revue Canadienne* au patronage de nos lecteurs, car nous voyons par une circulaire de son entreprenant éditeur, M. Senécal, qu'il est disposé à faire tous les efforts possibles pour améliorer son recueil, s'il rencontre assez d'encouragement pour le second dans sa patriotique entreprise.

SOMMAIRE:—

- I.—Un Mariage pour l'autre Monde.—M. Masson.
- II.—Poésie.—Marietta.—A un Joueur.—Mlle Marie de Saint Aulaire.
- III.—Les Larmes de Pericles.—Louis Audet Lapointe.
- IV.—George Stephenson.—Napoléon Bourassa.
- V.—La Profession d'Avocat et de Notaire en Canada.—G. Doutré.
- VI.—Revue Scientifique.—Dr. E. DeCaisne.
- VII.—Bibliographies.—J. D. R.

Les personnes les plus délicates peuvent prendre les Pilules de Colby.

Liquide Rhumatique de Jacobs pour le Rhume.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 2.—En Alsace, les candidats français au Reichstag ont été élus avec des majorités immenses.

Paris, 2.—Une grande agitation a eu lieu à Versailles au sujet des articles de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* demandant que des restrictions soient imposées à la liberté de l'Eglise et de la Presse ultramontaine en France et en Belgique.

Paris, 6.—M. Buffet a été réélu président de l'Assemblée.

ANGLETERRE.

Londres, 2.—Des élections ont eu lieu aujourd'hui dans trois divisions électorales, 6 candidats conservateurs ont été élus sans rencontrer d'opposition.

Dans les districts du Bedfordshire, les victoires sont partagées.

Disraëli s'est prononcé contre le rappel de la taxe sur les matières premières et les libéraux s'en font une arme dans la lutte électorale actuelle.

Londres, 2.—Dix-huit comtés et trois divisions électorales ont élu aujourd'hui leurs députés au Parlement, sans conteste. 26 conservateurs et 13 libéraux ont été choisis en Angleterre et dans le pays de Galles, trois libéraux et deux conservateurs ont été les favoris du peuple écossais.

En Irlande, 6 conservateurs, 2 "Home Ruler" et 2 libéraux se sont partagés la représentation en Parlement.

Les "Home Ruler" seuls ont gagné du terrain dans les comtés de Kilkenny et Kerry.

Thomas Taylor, et J. Hamilton ont été élus à Dublin ainsi que John F. Ball et David Plunkett de l'Université de Dublin. Ce sont tous des conservateurs et anciens représentants.

M. Gladstone a prononcé aujourd'hui un discours devant une assemblée de 5000 personnes. Attaquant les ennemis de la révocation des taxes et le baron de Rothschild en particulier, qui prétend que l'abolition des nouveaux impôts fera perdre un revenu de neuf millions sterling, il a déclaré que le gouvernement réglerait les taxes existantes et qu'il espérait en l'économie future. Il a signalé à l'attention le fait que le *Leader* de l'opposition ne promettrait pas l'abolition de la taxe sur les matières premières ou de quelque mesure propice quand il s'agirait des objets de consommation générale.

Il y a eu aujourd'hui quelques troubles à Sheffield et la police a été obligée d'intervenir pour protéger M. Mundella et Chamberlain, candidats libéraux, contre les insultes des partisans de M. Roebuck.

Londres, 3.—Les nouvelles reçues des différentes parties du royaume concernant les élections, donnent à entendre qu'une grande excitation a régné en différents comtés et qu'il y a eu même émeute.

Robert Lowe a été élu aujourd'hui sans opposition pour représenter l'Université de Londres en Parlement.

Londres, 3.—Le *Daily News* a reçu avis que le gouvernement russe refusait de concourir à l'exposition qui doit être faite en 1876 à Philadelphie, alléguant que c'était là une entreprise privée.

Londres, 3.—Le nombre total des membres élus sans opposition aujourd'hui est de 41, dont 27 conservateurs et 14 libéraux.

Un candidat partisan du Home Rule a été élu dans Kinsal.

Londres, 3.—M. Gladstone a été réélu à Greenwich, ainsi qu'un membre conservateur au lieu de Sir David Salmons, ex-député libéral.

Londres, 4.—Le correspondant du *Daily News* à Berlin annonce que des rapports alarmants circulent au sujet des relations entre l'Allemagne et la France.

Le professeur Anderson, conspirateur célèbre, vient de mourir.

Londres, 4.—Ce matin, 108 libéraux et 141 conservateurs étaient élus comme membres du Parlement. Les conservateurs ont gagné 30 sièges ci-devant occupés par des libéraux et les libéraux ont déplacé 9 conservateurs.

Les journaux conservateurs se réjouissent de ce résultat électoral.

Londres, 4.—Les dernières nouvelles reçues de la Côte d'Or nous apprennent que les Achantis ont mis en liberté le missionnaire allemand qu'il détenait en captivité et l'ont envoyé à Sir Garnet Wolseley, avec des propositions de paix.

1,200 soldats anglais sont à une journée de marche de Comassie, capitale des Achantis.

L'armée anglaise n'a encore rencontré aucune opposition sérieuse. Les troupes sont en bon état de santé. Les courriers et éclaireurs indigènes ont déserté le camp britannique.

Londres, 4.—De nouveaux rapports électoraux conservent la majorité aux conservateurs. L'état de choses reste à peu près le même.

Londres, 5.—Dans dix-sept autres divisions électorales, les conservateurs ont obtenu 15 victoires et les libéraux 10.

M. Disraëli a prononcé un discours, hier, à Newport.

Dans le cours de ses remarques, il a déclaré que la politique Gladstone concernant l'Irlande avait complètement échoué. Au lieu de produire la tranquillité en ce pays, l'Irlande est plus agitée que jamais.

Suivant l'opérateur, M. Lowe, sans l'Université de Londres n'aurait jamais été élu. L'impopularité de ce dernier, est telle, a-t-il ajouté, que sa seule apparition sur un husting mettrait sa vie en danger.

Durant tout le discours de M. Disraëli, la populace amenée à lancés des pierres dans les fenêtres de la salle d'assemblée où il se tenait.

Londres, 5.—Le *Times* prévoit que les conservateurs auront une grande majorité au parlement, pour les élections anglaises, mais il ajoute que le vote écossais et irlandais rétablira l'équilibre.

Londres, 6.—Le *Times* de ce matin dit qu'il est évident que le pays s'est prononcé contre l'appel de M. Gladstone.

Les élections en Irlande pourront modifier quelque peu les résultats, mais les pertes des libéraux ne peuvent être réparées.

Le même journal ajoute: "M. Disraëli est tenu d'accepter le pouvoir, si le gouvernement, suivant l'exemple de 1868 donne sa démission avant l'ouverture du parlement.

Le *Post* tient aussi le même langage.

Londres, 6.—Dans les élections d'aujourd'hui, les conservateurs ont gagné 21 sièges, les libéraux 18, et les "Home Rulers" 3.

L'Irlande a élu en tout 54 membres, dont 26 partisans du "Home Rule," 17 conservateurs et 8 libéraux.

Londres, 7.—Il est rumeur que Gladstone a donné sa démission.

Londres, 7.—Onze conservateurs et trois libéraux ont été élus aujourd'hui.

Londres, 8.—Gladstone attendra le résultat final des élections avant de décider quelle ligne de conduite le gouvernement adoptera.

Le marquis de Lorne a été élu dans le Argyleshire. Le premier rapport annonçant que tous les candidats libéraux avaient été élus à Glasgow, est incorrect. Les dernières nouvelles officielles reçues de cette ville, nous apprennent que les conservateurs ont gagné un siège dans cette ville.

Jusqu'à présent 430 membres ont été élus pour le nouveau parlement, savoir, 227 conservateurs et 193 libéraux et *Home Rulers*.

ALLEMAGNE.

Berlin, 3.—L'Archevêque Ledochowski a été arrêté, aujourd'hui, par les autorités allemandes et envoyé à Frankfort pour y être incarcéré.

Berlin, 5.—La session du Reichstag s'est ouverte aujourd'hui et le discours du trône a été prononcé par la commission impériale. L'empereur regrette de ne pouvoir pas assister en personne à cette assemblée. Il cite comme mesures à soumettre durant la session, les projets de loi concernant l'armée. Il insiste sur l'établissement des Unions Commerciales et sur la juridiction maritime. Il finit par dire que toutes les nations de l'Europe sont résolues de conserver la paix.

ETATS-UNIS.

New-York, 2.—Les Cubains résidant en cette ville prétendent que le vapeur *City of Merida* sera porteur de nouvelles confirmant la rumeur qu'une grande victoire a été remportée sur les troupes du gouvernement par le Général Ganegas.

Une colonne espagnole forte de huit cents hommes, aurait été mise en déroute près de Puerto Principe.

Le commandant espagnol fait prisonnier serait tombé sous les balles d'un peloton de soldats insurgés. Cet officier a tousjours traité ses captifs avec la plus rigoureuse sévérité.

Un agent cubain autorisé, affirme que les Espagnols n'ont à leur disposition qu'un corps d'armée de 1800 hommes.

Le squelette d'un mammoth a été découvert à Antioche. Les canines du fossile pèsent au delà de quarante livres chacune.

L'Honduras est encore en proie aux guerres intestines. Les autres républiques de l'Amérique Méridionale jouissent de la paix.

Le gouvernement du Salvador menace des peines les plus sévères les intercepteurs des dépêches télégraphiques.

New-York, 5.—Une dépêche de Richmond mande que la Commission Médicale et Scientifique de Philadelphie, est arrivée à Mount Airy, samedi dernier. Après une consultation avec les épouses des frères Siamois, ils ont donné la promesse que les cadavres des deux frères ne seraient pas mutilés. Ils ont couverts les deux cercueils qui contenaient les restes et se sont convaincus qu'ils étaient en bon état de conservation. Les traits de Chang étaient inégalement décolorés, ceux de Eng étaient naturels. Les épouses sont alors entrées dans la chambre, ont dit un dernier adieu aux compagnons inséparables de leur vie, et les ont livrés aux docteurs. Ces derniers firent un examen partiel et eurent une consultation.

Les deux corps furent partiellement embaumés, remis dans leurs bières, et emportés, du consentement des veuves, à la gare du chemin de fer pour Philadelphie.

NOS GRAVURES.

LA GRANDE DUCHESSE MARIE.

La jeune femme du Prince Alfred, second fils de la Reine Victoria, est assurément le plus bel officier de toute l'armée russe. Elle est colonel honoraire du régiment des Uhlans d'Yamburg. Coiffée hardiment du *czapka* réglementaire, elle a un petit air courageux qui fait rêver les vieux troupiers. On dit que la Grande Duchesse Marie n'est pas ce que l'on appelle une jolie femme, mais elle possède plus que la beauté, elle a une de ces figures bonne, joviale, ouverte, reflète d'un riche caractère. Pendant le séjour qu'elle a fait à Naples, où le Prince Alfred l'a rencontrée, les Italiens avaient coutume de dire qu'elle est sympathique.

UNE AMAZONE A CAGOUNA.

En ce temps de neige et de frimas, cette gravure fera penser nos lectrices à ces beaux jours pleins de soleil qu'elles ont passés dans les places d'eau du bas du Saint-Laurent. Une promenade à cheval est délicieuse sur ces grèves où la brise tempérée apporte comme des affluents les senteurs du varech et du salin de la mer. Comme il y a loin de là à l'air comprimé de nos villes! Patience, l'été reviendra et l'on retournera à Cagouna.

UNE BOMBE CHEZ LES ASSIÉGÉS.

Episode du siège de Carthagène. Les assiégés sont à leur poste et dirigent un feu meurtrier sur les assiégeants, lorsqu'une bombe arrive au milieu d'eux. Aussitôt ils se couchent par terre, seul moyen d'éviter les éclats du projectile: moyen qui à la vérité, ne réussit pas toujours, comme on peut le constater par l'anxiété peinte sur la figure des soldats attendant que le danger soit passé.

LES VOLEURS DE TROUPEAUX AU TEXAS.

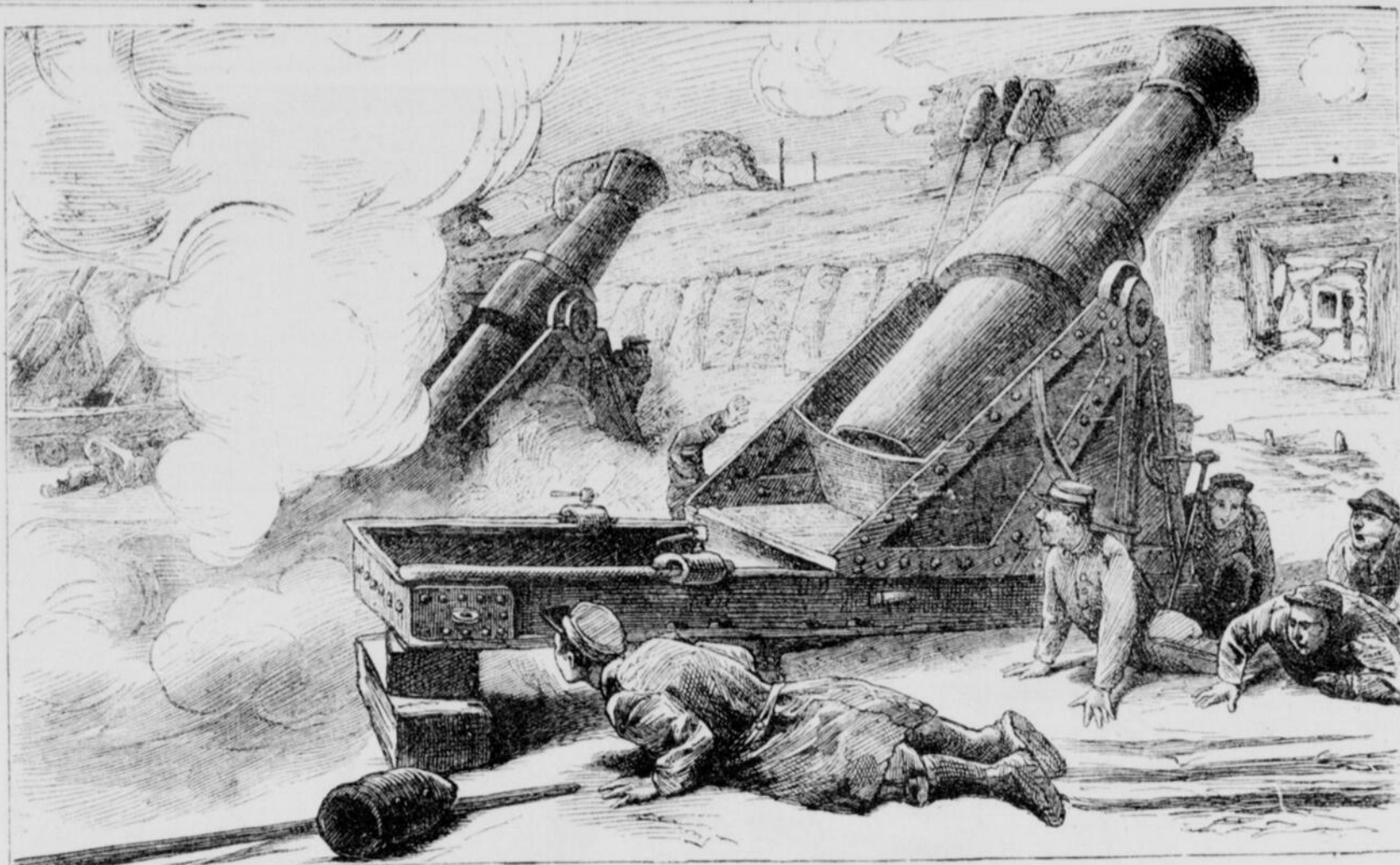
Il y a deux sortes de voleurs de troupeaux au Texas, les Indiens et les Metis qui s'organisent en bandes régulières de l'autre côté de la frontière mexicaine. Les uns et les autres font leurs incursions ordinairement à la faveur de la nuit, et s'efforcent de repasser la frontière avant que les colons aient eu le temps de se réunir en assez grand nombre pour repousser leur attaque. Ces incursions sont la plaie de ce pays. Les journaux ont parlé de plus d'un Canadien, établi au Texas, qu'elles ont complètement ruiné.

LE CAFÉ DES ETUDIANTS A HEIDELBERG.

Les étudiants d'Allemagne sont aussi laborieux que grands buveurs de bière, grands mangeurs de choucroute, et grands fumeurs dans des pipes de fatence. Les cafés où ils se réunissent ont une physionomie unique et une réputation légendaire en Europe. Une de leurs habitudes particulières est de boire dans une botte. Un étudiant de troisième année doit avoir acquis une capacité d'ingurgition suffisante pour pouvoir, à la première provocation, ôter sa botte, la remplir de bière, et la vider sans prendre haleine. Notre gravure représente une de ces réunions, avec le buveur à la botte au milieu.



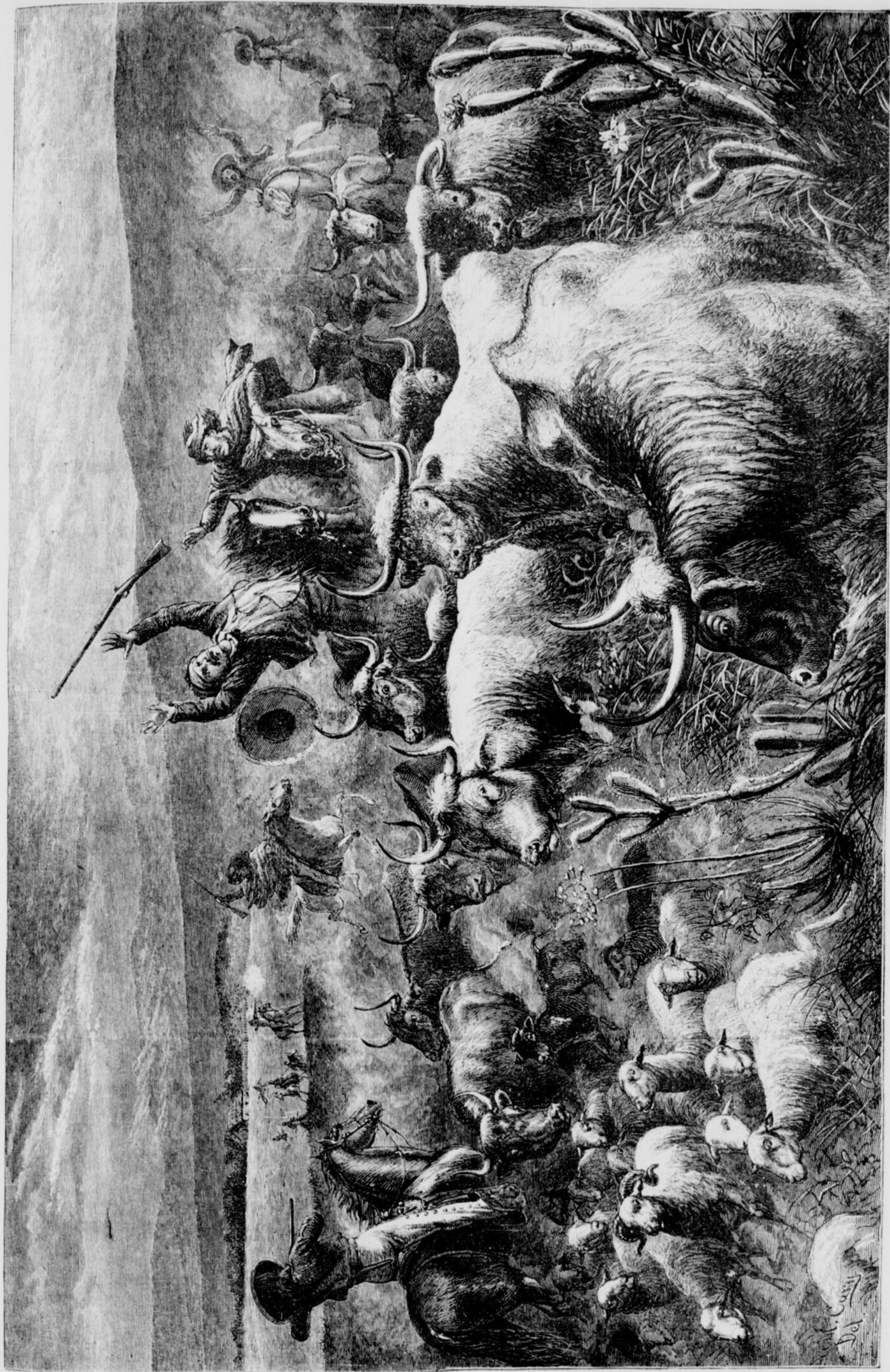
LA GRANDE DUCHESSE MARIE.



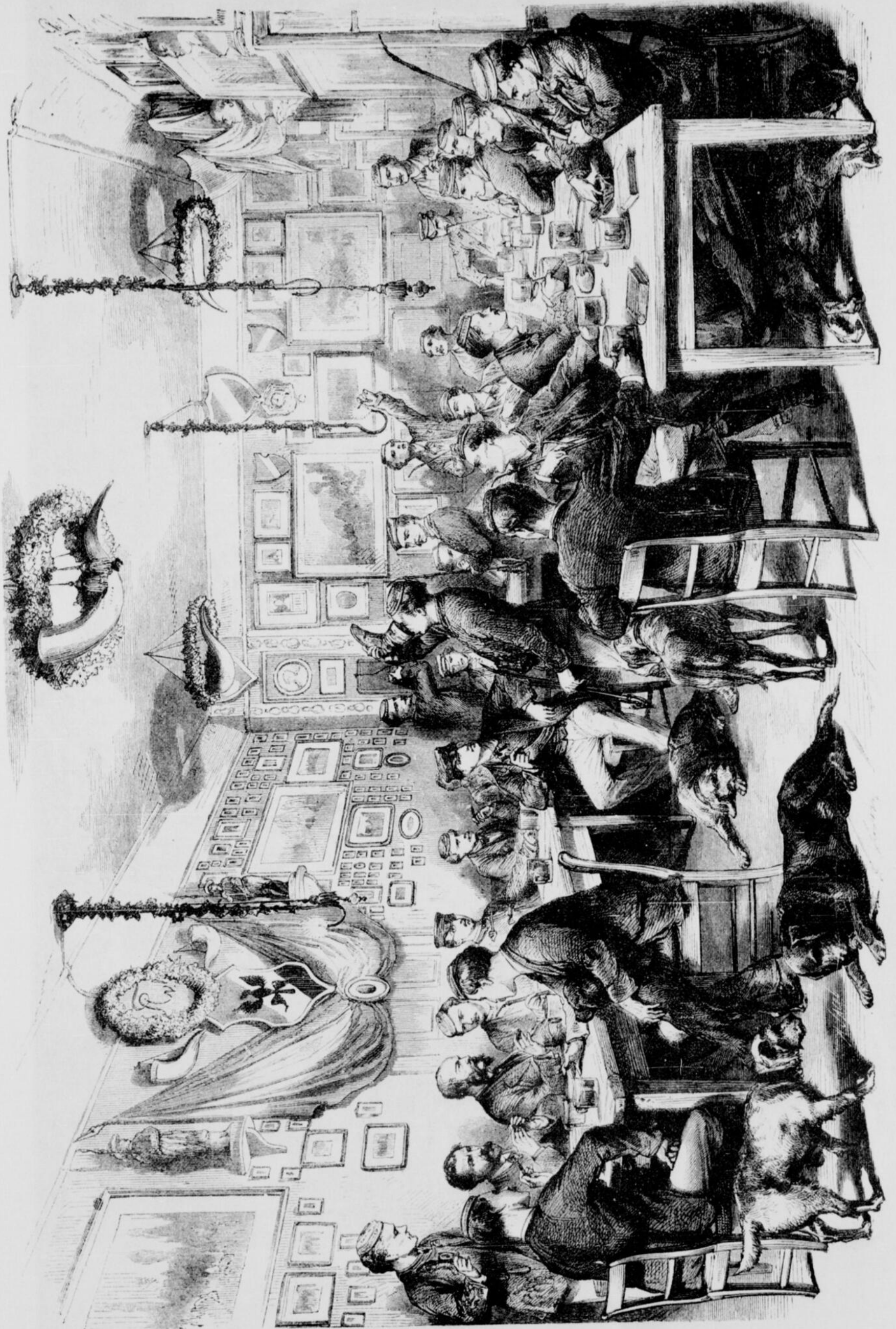
UNE BOMBE CHEZ LES ASSIÉGEANTS.



UNE AMAZONE SUR LES GRÈVES DE CACOUNA.—SOUVENIR D'ÉTÉ.



LES VOLEURS DE TROUPEAUX AU TEXAS.



LE CAFÉ DES ÉTUDIANTS À HEIDE LBERG.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 12 FEVRIER 1874

A NOS LECTEURS.

Le *National* du 5 courant nous consacre un article dans lequel il est dit: 1o. Qu'à *L'Opinion Publique*, l'on a "fini par convaincre M. David que la place n'était plus tenable pour lui;" 2o. Que, rédigée par M. Dunn, *L'Opinion Publique* est devenue un journal "tory à tous crins;" 3o. Que par notre programme nous avions pourtant promis "d'être neutre;" 4o. Enfin, que les libéraux ne doivent pas "continuer à nous encourager."

Cet article provoque des explications que nous allons donner en toute franchise.

Le prospectus de *L'Opinion Publique*, signé par George E. Desbarats J. A. Mousseau et L. O. David, disait:

"*L'Opinion Publique*, tel est le titre du journal que nous fondons. Ce sera une revue essentiellement politique et littéraire.

"Nous n'entendons pas faire un journal de parti, dans le sens généralement admis avant la Confédération. Le système politique qui nous régit depuis juillet 1867 a créé un nouvel état de choses qui va déplacer, sinon complètement faire disparaître les anciennes bases des partis qui se disputaient auparavant les faveurs populaires et la possession du pouvoir.

"Le niveau de la politique, en se déplaçant, s'élèvera considérablement; on ne s'occupera que peu ou point des hommes, qui s'effaceront devant les principes."

L'Opinion Publique promettait donc explicitement d'être une revue politique et littéraire, s'occupant des principes, mais peu ou point des hommes.

Quand à savoir dans quel esprit les principes politiques devaient être étudiés, M. Desbarats et M. Mousseau déclarent s'en rapporter à l'interprétation de M. David lui-même dans les deux engagements qu'il a signés. Le premier, daté le 20 décembre 1869, dit: "Tout article sera soumis au comité de collaboration et pourra être rejeté par l'avis d'une majorité." Le second, daté le 25 septembre 1872, porte: 1o. Que "M. L. O. David devant se livrer exclusivement au journalisme dans *L'Opinion Publique* recevra un traitement de... par semaine et une avance de.....;" 2o. Que M. David "s'abstiendra à l'avenir de politique canadienne dans le journal comme en dehors du journal, et ce, pendant cinq ans;" 3o. Que "dans le cas où M. David voudrait rentrer dans la vie publique et se mêler de politique, il quittera le journal, si MM. Desbarats et Mousseau le désirent."

M. Desbarats et M. Mousseau affirment par conséquent que, pour leur part, ils n'ont pas manqué au programme qu'ils avaient signé.

Quant à la position actuelle de notre journal, je déclare, au nom de la Compagnie Desbarats et en mon propre nom:

Que le programme cité plus haut est le nôtre;

Que nous ne faisons partie d'aucune organisation politique;

Que *L'Opinion Publique*, par son caractère même de journal hebdomadaire, est tenue de rester en dehors des discussions journalières;

Que nous publions des études faites d'une manière impartiale au point de vue des principes, en nous occupant peu ou point des hommes.

Les organes des deux partis pourront trouver à redire chacun leur tour à cette manière de traiter les questions politiques; mais, tout en les respectant, nous n'oublierons pas que la passion les guide trop souvent, et nous poursuivrons notre chemin quand même. Nous espérons que le bon sens calme du public nous fortifiera dans cette attitude également éloignée de l'abdication des principes et de la complaisance envers les hommes. Une idée honnête, exposée avec sincérité et modération, ne peut choquer même ceux qui ne la partagent pas.

Pour la Compagnie Desbarats,

OSCAR DUNN.

MEMOIRE DE M. LOUIS RIEL.

M. Riel vient de publier un mémoire très-important sur les troubles du Nord-Ouest. Ce document est commenté et discuté par toute la presse, et nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, le reproduire aujourd'hui.

M. Riel s'attache surtout à démontrer que le gouvernement qu'il a constitué était un pouvoir de *facto* et reconnu par le peuple; que, par conséquent, les actes de ce gouvernement ne sont pas imputables à lui seul personnellement; que l'amnistie a été formellement promise aux délégués du Nord-Ouest.

Nous donnerons ce mémoire dans notre prochain numéro.

LE PACIFIQUE.

Nous avons reproduit dans un de nos derniers numéros un entrefilet du *National*, dans lequel ce journal se prononçait d'une manière absolue contre le chemin de fer du Pacifique, et nous exprimions l'espoir que cette opinion lui fût exclusivement personnelle. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui citer les paroles du principal organe ministériel, le *Globe*, en faveur de l'entreprise. Voici ce que dit le journal de M. George Brown:

Ce n'était pas seulement dans le but d'ouvrir une voie au commerce entre les deux Océans et d'unir les provinces que la construction du Pacifique Canadien fut d'abord décidée. C'était aussi en vue du développement intérieur du pays et de ses effets sur la population, la colonisation et la production, que ce "grand ouvrage national" devait être construit. Dans le commerce de transit, le Pacifique Canadien peut avoir beaucoup d'adversaires et de compétiteurs; comme œuvre nationale et liée à nos intérêts nationaux il ne peut avoir de rivaux, parce que tous les bénéfices qu'il rapportera seront pour nous. Et c'est dans le but direct et immédiat d'établir des communications locales, de pénétrer dans des contrées riches mais jusqu'ici inaccessibles, d'aider l'immigration, de mettre à contribution des trésors de richesses actuellement hors de nos atteintes que les plans du gouvernement ont évidemment été formés.

Le Pacifique Canadien, tel que projeté par la charte de l'ancien gouvernement, aurait très-certainement atteint complètement le but et les objets que nous venons d'indiquer.

Il est vrai que le *Globe* prêche ensuite pour son clocher, s'efforçant de prouver que dans les arrangements déjà conclus pour la construction du Pacifique, la province d'Ontario était sacrifiée à celle de Québec; mais puisque ces arrangements sont à refaire, on ne peut sérieusement reprocher aux citoyens de Toronto d'essayer à obtenir le plus possible. Seulement notre propre intérêt, à nous, habitants du Bas-Canada, à nous en particulier, citoyens de Montréal, devrait nous conseiller aussi de nous unir pour la nouvelle lutte qui va être livrée autour de ce grand projet. Si nous nous divisons, Toronto pourra facilement se faire la part du lion. Si nous allons jusqu'à combattre le projet, non plus dans ses détails, mais en lui-même, notre province aura mauvaise grâce à se plaindre plus tard d'avoir été sacrifiée, et si le terminus du Pacifique n'était pas fixé à Montréal, ce serait notre faute.

Que l'exemple du *Globe* nous profite. Admettons le Pacifique en principe, et luttons sur les détails du projet, sur le tracé du chemin, sur le chiffre et la nature de la subvention, etc. C'est le seul moyen de faire respecter les droits de Montréal et de notre province.

O. D.

CHRONIQUE.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Sa Grandeur Mgr. Guigues, évêque d'Outawouais. Sa Grandeur est décédée hier à son palais épiscopal, et sera inhumée jeudi prochain, le 12 janvier courant.

Le *Mail* de Toronto, fait circuler la rumeur de la retraite de l'hon. M. Blake et de l'entrée de M. Brown dans le cabinet. M. Blake a déjà déclaré à ses électeurs qu'il ne serait pas longtemps ministre.

M. Achille Valois vient d'inventer une nouvelle carabine se chargeant par la culasse, d'un système excessivement simple et parfait et qui permet de tirer trente coups à la minute.

E. R. Angers, écuier, avocat de Québec, a été élu par acclamation, député du comté de Montmorency, pour la chambre locale.

Le *Sun* de Toronto dit qu'il est rumeur que trois régiments anglais seront cantonnés au Canada avant longtemps.

Le Dr. Robitaille est élu avec une majorité d'au-delà de 350 dans le comté de Bonaventure.

Le jury nommé pour s'enquérir des causes de l'incendie des bâtisses employées comme quartiers généraux par les explorateurs du Pacifique, a rendu son verdict. Il est d'opinion que la responsabilité doit retomber sur le département des Travaux Publics, dont la négligence et l'incurie ont abandonné l'édifice à toutes les tentatives des incendiaires.

Plusieurs autres bâtisses publiques, a-t-il ajouté, se trouvent dans le même cas.

On lit dans la *Minerve*:

Nous disions samedi dernier, en parlant du mémoire de M. Riel, qu'il avait été entendu à un *caucus* conservateur à Ottawa, quelques jours avant la retraite de Sir John que l'amnistie serait accordée. A ce sujet, le *Nouveau-Monde* dit: "C'est la première fois que nous entendons parler de ce *caucus*." Cela se peut, mais la chose était pourtant parfaitement connue de tous les amis du gouvernement.

Si nous sommes bien informé, c'est M. Rodrigue Masson qui a pris, dans le *caucus*, l'initiative des négociations entamées au commencement de la session, pour obtenir la proclamation immédiate de l'amnistie. M. Lantier de-

vait provoquer des explications ministérielles en chambre à ce sujet, et Sir John avait alors promis de se rendre aux légitimes désirs de toute notre population.

Pour accentuer davantage l'attitude qu'il avait prise et afin de rassurer complètement ses amis, M. Langevin déclara que si l'amnistie n'était pas de suite accordée, il donnerait sa démission.

M. MacDougall, député des Trois-Rivières, a donné les mêmes renseignements du haut des *hustings* le jour de la nomination.

M. Louis Richard, de Stanfold, père de M. Edouard Richard, député de Mégantic aux Communes, est nommé conseiller législatif à la place de M. Thibaudeau, pour la division Kennebec.

Une motion sera faite dans le Conseil-de-Ville pour empêcher les membres de cette Corporation de faire partie du parlement fédéral ou de la législature locale. "Abolition du double mandat" devient partout un mot d'ordre.

Le *Courier d'Outawouais*, organe ministériel à Ottawa, demande que M. Chauveau soit remplacé à la tête du département de l'Instruction Publique.

M. Brydges a été nommé président des commissaires du chemin de fer intercolonial, à la place de M. Walsh.

Une dépêche d'Ottawa nous apprend qu'il est rumeur que le Conseil Exécutif, dans sa séance d'hier, a décidé que les Chambres se réuniraient le 18 mars prochain, pour la dépêche des affaires.

Comme on s'y attendait, l'Echevin Alexander a été élu par acclamation dans le quartier Centre pour remplacer M. Holton à la Chambre locale.

Tous les députés élus dans l'île du Prince Edouard sont ministériels. A la Nouvelle-Ecosse, le Dr. Tupper n'aura que deux ou trois partisans dans l'opposition.

On lit dans le *Constitutionnel*:

Nous avons le regret d'informer nos lecteurs que M. Aimé Gélinas qui, depuis près de six mois rédigeait le *Constitutionnel* avec tant de verve et de talent, vient de nous laisser pour entrer à la rédaction de la *Minerve*. M. Gélinas a l'étoffe qu'il faut pour faire un journaliste de première force. Nous félicitons la *Minerve* de son heureuse acquisition.

On parle de M. Evanturel comme devant remplacer l'hon. M. Chauveau au sénat.

La place vacante laissée à l'Assemblée Législative par l'hon. McGreevy sera remplie par le Conseiller John Giblin.

Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Dufferin n'ont pas voulu quitter Montréal sans visiter l'Institut National des Beaux-Arts fondé par M. l'Abbé Chabert pour faire pénétrer dans la classe ouvrière la connaissance de toutes les sciences qui permettent au simple artisan de devenir un contre-maître expérimenté et plus tard, avec le travail et l'épargne, un industriel habile et prospère.

La visite a eu lieu à neuf heures; Leurs Excellences ont été reçues par M. l'Abbé Chabert et Mlle Chabert et après avoir parcouru avec le plus vif intérêt la salle des modèles, elles ont inspecté les classes où se trouvaient réunis tous les élèves de l'institution travaillant sous l'œil de leurs professeurs.

Lord Dufferin a admiré en artiste les plâtres et les dessins exposés.

M. l'Abbé Chabert a remercié Leurs Excellences en termes chaleureux de la visite dont Elles avaient honoré son école et Lord Dufferin dans la réponse qu'il lui adressa, dit qu'il appréciait fortement les efforts qu'il avait accomplis pour l'éducation artistique de la jeunesse, et qu'il promettait d'aider son œuvre autant qu'il serait en son pouvoir.

Le service solennel du T. C. frère Philippe, supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes, a eu lieu à l'Eglise Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de clergé et des fidèles qui remplissaient le chœur et l'immense nef.

La messe a été célébrée par Sa Grandeur Mgr. Fabre.

Le Révérend M. Campion, prenant pour texte les paroles de l'Écriture Sainte: *La mort du juste est précieuse aux yeux du Seigneur*, a montré les œuvres du vénéré défunt, qui s'était efforcé et avait réussi, à implanter, par ses nombreuses fondations, l'éducation chrétienne au milieu des populations des villes comme des campagnes. Dans une situation bien humble en apparence, le vénérable frère avait opéré des prodiges, et son nom était béni et respecté de tous ceux qui avaient été les témoins de ses travaux.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

NAISSANCES.

En cette ville, le 31 janvier dernier, la dame de M. J. O. Cassograin, une fille.

En cette ville, le 2 courant, la dame de M. A. D. Lacroix, un fils.

MARIAGE.

Au Sic, le 27 janvier, par le R. V. M. Ls. Desjardins, M. L. H. Levasseur, marié en l'église de St. Antoine, à Dlle Marguerite Lepage, de Rimouski. Le garçon et la fille d'honneur étaient, Capt. Daniel Banville, de Ste. Léon, et Dlle Cl. A. LePage, sœur de la mariée. Nous souhaitons bonheur et prospérité aux jeunes époux.

DÉCÈS.

En cette ville, le 5 courant à l'âge de 29 mois et 5 jours, du group, Caroline, enfant de M. Alphonse Gosselin, du département du greffier de la cité.

LES RUINES DE MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR
M. LÉON BESSY.

(Suite.)

Cette injustice, gravée au fond de mon âme et restée sans réparation, augmenta mon penchant au silence ainsi que mon goût pour la solitude. Toute conversation me répugnait, et quand je pouvais le faire sans passer pour incivil, je ne répondais que par monosyllabes. Les jouissances matérielles de la vie m'étaient insupportables. Il me semblait impossible que l'homme eût été placé sur la terre uniquement pour vendre ou acheter, pour créer sans cesse des produits nouveaux qui ne font qu'allumer en lui de nouvelles convoitises, et pour transporter d'un lieu à l'autre les œuvres de la nature ou celles de ses propres mains. Quand, du sommet de quelque éminence, mes regards s'étendaient d'un côté sur la vaste étendue de la mer, de l'autre sur les collines, les bois, les plaines cultivées, les métairies, le bourg et ses jardins, je croyais embrasser dans un même tableau, d'une part la civilisation, de l'autre la nature sauvage dans toute sa magnificence et sa grandeur. J'interrogeais des yeux l'océan, comme si j'eusse cherché dans son immensité une retraite paisible et ignorée où je pusse couler mes jours. J'enviais aux poissons la faculté de sonder les abîmes, aux oiseaux celle de fendre les airs et de se choisir en tous lieux une patrie ; et alors, insensé que j'étais, j'en venais à regarder l'homme comme un être inférieur enchaîné sur un rocher. Puis je sentais s'agiter en moi des pensées vagues et terribles. Bien des fois je me suis demandé qui peut engendrer ces images fantastiques qui surgissent tout à coup dans notre âme, les unes fraîches et suaves comme l'arôme des fleurs printanières, les autres dévorantes et impétueuses comme le vent enflammé du désert ; et je me disais que celles qui me charmaient étaient les filles de mon intelligence et une même chose avec mon être, et que celles qui me tourmentaient avaient leur source hors de moi. Tout me portait à concentrer mon existence en moi-même. Néanmoins, quand les idées sombres cessaient de m'assiéger et que mon cœur s'ouvrait à des sentiments plus doux, je reconnaissais que j'avais besoin d'un autre être qui me surpassât ou en puissance ou en amour, d'un être sur le sein duquel je pusse reposer mon front brûlant, et qui fût toujours prêt à le rafraîchir de la rosée de ses larmes.

Je revins peu à peu à mon genre de vie ordinaire, partageant, comme auparavant, les heures du jour entre mes études, mes promenades solitaires et mes fleurs. Je n'avais pas perdu l'habitude de saluer Adèle chaque matin, lui offrant tantôt un bouquet symbolique, tantôt une simple fleur qui formait à elle seule un emblème : elle me répondait pareillement, ou par une fleur ou par un bouquet. Cependant je remarquais en elle un changement qui me donnait parfois de l'inquiétude, et qui, en d'autres moments, me transportait d'admiration. Ce n'était plus cette Adèle enjouée, riieuse et ingénue des jours purs de mon enfance, cette compagne naïve qui, dès qu'elle m'apercevait dans le jardin, accourait en folâtrant, se suspendait à mon bras, me montrait une fleur fraîchement éclosie, m'entraînait avec elle à la poursuite des papillons, me tendait mille pièges innocents, me caressait ou me querellait ; maintenant elle était plus réservée, beaucoup plus tendre et incomparablement plus belle. Je la rencontrais comme à l'ordinaire, soignant et arrosant ses plantes ; mais elle ne venait plus à ma rencontre, elle m'attendait ; et si, dans mes emblèmes, je faisais allusion à sa beauté ou aux qualités de son âme, à l'instant même les roses de ses joues m'avertissaient de parler d'autre chose.

J'ai déjà dit que nous n'échangions presque jamais nos pensées de vive voix. Accoutumés à la langue muette dont nous avions emprunté le secours, on eût pu croire que nous ne savions pas ouvrir les lèvres. Tout ce que nous avions à nous dire, nous l'exprimions sans le moindre effort, au moyen de quelques fleurs ou de quelques feuilles, dont le sens variait selon que nous les présentions de telle ou telle manière. Cette tendre correspondance, aussi candide et aussi pure dans sa continuation qu'elle avait été innocente dans son principe, devait cependant me causer les plus amères douleurs.

Je sens trembler ma plume au moment de tracer cette peinture des premiers jours de ma jeunesse. Ai-je à craindre que de tels souvenirs n'attèrent un instant la sérénité de mon âme ? Me répugne-t-il de revenir sur mes anciens égarements, ou de faire revivre dans ma mémoire des chagrins évanouis ? Pour tous ces motifs peut-être, je voudrais passer sous silence cette partie de mon histoire, comme on craint de marcher sur des cendres encore chaudes. Mais, d'un autre côté, je me demande comment, ayant entrepris de décrire mon voyage sur la mer agitée de la vie, je puis me dispenser de signaler les écueils que j'y rencontrai, et de rappeler les tempêtes qui m'assaillirent et les tourbillons impétueux qui menacèrent de me submerger ? Il me faudrait donc, au risque d'émouvoir quelqu'un des fibres les plus délicates du sentiment, porter une dernière fois ma main sur ces blessures qui ont si profondément déchiré mon cœur.

Un jour de très-bonne heure, Adèle, prévenant mon salut du matin, m'offrit une branche d'absinthe. Je crus d'abord que c'était un jeu ; mais, ayant interrogé ses traits, je ne pus m'empêcher de lui demander une explication. Ce fut le premier entretien vraiment digne de ce nom que nous eûmes ensemble.

—Tu sais, lui dis-je, que l'absinthe est le signe de l'absence. Vas-tu donc t'absenter ?

—Non pas moi, mais toi, répondit-elle. Hier, dans l'après-midi, pendant que tu étais à la promenade, mon oncle est venu et s'est longtemps entretenu avec mon

père à ton sujet. Fais comme si tu ne savais rien. Ils ont décidé de t'envoyer à l'Université pour te préparer une carrière, et je crois que tu partiras dans quelques jours.

A ces mots je devins tout pensif, et je me mis à effeuiller machinalement la branche d'absinthe.

—Tu t'affliges ? reprit Adèle ; je croyais, au contraire, te donner une bonne nouvelle. Ne m'as-tu pas dit souvent que tu serais bien aise de voir du pays et de courir le monde, et qu'au retour tu te déciderais pour une occupation fixe ?

—Je le sais, lui répondis-je après quelques instants, il est utile que je parte ; et pourtant je ne puis penser à cela sans m'attrister.

—Tu as tort, car tu feras de la peine à mon père.

—Dieu m'en préserve, Adèle ; je m'efforcerais certainement de témoigner de la joie ; il ne sera pas dit que je réponde par l'ingratitude aux bienfaits que j'ai reçus. Mais je t'avoue entre nous que ce départ me sera pénible.

—Et pourquoi, Manuel ?

—Dis-moi toi-même pourquoi tu prends plaisir à cultiver ce jardin, à arroser les plantes, à contempler les fleurs, et à faire la guerre aux insectes qui pourraient leur nuire. Tu réponds que l'habitude te fait aimer ces occupations innocentes. Eh bien ! il en est de même pour moi. Est-ce ma faute si cette demeure me plaît, si mes promenades au bord de la mer me ravissent, si ce jardin me semble délicieux, et si ta présence au sein de la famille est pour moi une fête continuelle ? Crois-tu que l'on ait besoin de tant de choses pour être heureux ? A mon avis, se contenter de peu suffit.

—Et cependant, dit Adèle en baissant les yeux, tu n'es pas heureux.

—C'est sans doute, lui répondis-je, que le bonheur parfait n'existe pas sur la terre, ou qu'il fuit loin de celui qui le recherche avec trop d'ardeur, tandis qu'il est souvent le partage de ceux qui se flattent le moins de l'obtenir. Les désirs ont ce qui nous éloigne le plus de la félicité. Néanmoins je ne me juge pas malheureux pour cela. Toi-même, qui ne te plains pas de ton sort, te crois-tu parfaitement heureuse ?

Adèle resta un instant silencieuse et immobile ; puis, se baissant tout à coup, elle arracha au pied d'une plante quelques feuilles sèches, et me les présenta sans prononcer une parole.

—C'est la première fois, lui dis-je, que tu te montres si franche envers moi. Ces feuilles mortes sont l'emblème de la mélancolie et de la tristesse. Comment veux-tu que je m'estime heureux, quand toi qui parais si bien faite pour le bonheur, tu es cependant si loin de le posséder ? Vois, aujourd'hui même je dessinai pour toi un bouquet avec tes attributs : l'acacia rose, la sauge des bois, la violette et la rose blanche, pour te dire que, bonne et gracieuse, tu es en même temps modeste et discrète ; pouvais-je penser que le saule te conviendrait également ?

—Hier encore, Manuel, il ne m'eût pas convenu, et j'étais si contente de mon sort que j'aurais pris volontiers pour emblème la centaurée. Mais il n'en est pas de même aujourd'hui. Tu te plains de ta destinée, et je crois que c'est à tort. Pour moi, je n'ai plus d'autre symbole qu'une plante à laquelle nous n'avions pas pensé jusqu'ici.

J'attendais qu'elle prononçât le nom de cette plante ; mais elle garda de nouveau le silence pendant assez longtemps.

—Quelle est-elle donc ? lui demandai-je enfin.

—Elle est très commune, répondit-elle, et cependant nous n'avons pas songé à nous la procurer. Son nom vulgaire est différent de celui que tu lui donnes ; tu l'appelles colchique d'automne.

—Tes paroles m'effraient, Adèle. Crois-tu que ton bonheur touche à son terme, quand il est à peine à son aurore ? Sais-tu que les fleurs du colchique, au lieu d'inspirer la joie et l'espérance, annoncent au contraire la perte irréparable des beaux jours ? Comment peux-tu avoir l'idée d'une plante qui renverse l'ordre des saisons, et dont la vue suffit pour causer de la tristesse ?

—Quand je serai seule, répondit Adèle avec une tendresse qui m'émut extrêmement, quand je serai seule ou en présence de Dieu, je pourrai adopter un autre emblème : c'est une plante que nous n'avons pas non plus, bien quelle soit aussi très commune.

—Un emblème quand tu seras seule et en présence de Dieu ? lui dis-je ; je ne comprends pas.

—Ses fleurs, reprit Adèle, forment une multitude de petits soleils d'un jaune foncé ; tu l'appelles l'héliénié d'automne.

Ces paroles prononcées avec tristesse me remplirent d'étonnement, et je commençai à croire qu'Adèle, qui était la candeur et l'innocence même, devait avoir de graves motifs pour parler ainsi.

—Permetts-moi de supposer, lui dis-je, que tes paroles se rapportent moins à la réalité qu'à un songe pénible. A l'âge où tu es, l'hyacinthe, fleur des jeux, et l'alléluia, symbole de la joie, te conviennent mieux que l'héliénié, qui est la plante des larmes. Mais ne t'es-tu pas trompée de nom ?

—Ecoute, Manuel, et tu verras si j'ai raison de m'affliger. Tu sais que mes désirs sont bornés, et que toutes mes joies se concentrent dans ce jardin et dans nos promenades à la vigne et aux ermitages. Jamais je n'ai souhaité ni demandé à Dieu autre chose que de pouvoir prolonger ces joies, et d'avoir la liberté de dessiner des fleurs ou d'en faire d'artificielles. Avec cela je me trouvais plus heureuse qu'aucune autre jeune fille que je connaisse. Je cultivais mes plantes ; je les arrosais et les protégeais contre le soleil et le vent, quand je le croyais nécessaire. Je regardais comme un bonheur de pouvoir les contempler, et de leur dire que c'était à moi qu'elles devaient leur existence et leur beauté. Quand elles se couvraient de fleurs, il me semblait que c'était un présent qu'elles me faisaient pour les soins que j'avais pris de leur conservation. J'aurais passé ma vie de la sorte sans être à charge à personne, sans former aucun autre désir, et sans penser à prendre pour emblèmes les fleurs que je t'ai

nommées ; mais maintenant ma destinée sera tout autre. Sache-le donc enfin : dans la conversation d'hier, après avoir prononcé sur ton sort, mon père et mon oncle ont aussi arrêté le mien et ont résolu de me marier.

—Te marier ?

—Oui, avec le pilote qui t'a sauvé la vie.

—Oh ! mais c'est un homme riche, très-riche, honorable et plein de cœur. Mes oncles ne veulent que ton bien, Adèle. Avec un pareil époux ton emblème ne peut être l'héliénié.

—Mais si je préfère ne pas me marier ? Pourquoi obliger-t-on une jeune fille à prendre un mari ?

—Est-ce qu'on t'oblige, Adèle ?

—C'est la même chose, car dès lors que je connais la volonté de mes parents, je ne puis pour rien au monde refuser de me soumettre.

Et elle fondit en larmes. J'étais vivement ému. J'aurais voulu presser contre mon cœur cette sensible et gracieuse créature. Elle m'apparaissait comme l'être que j'avais invoqué dans mes songes pour qu'il vint embellir mon existence terrestre. Oui, me dis-je à moi-même, j'ai besoin de quelqu'un qui partage avec moi ses tristesses et ses joies, qui s'enthousiasme quand je m'enthousiasme et qui pleure quand je pleure. Pauvre Adèle, hier encore si heureuse et aujourd'hui si infortunée ! Je la regardais avec enchantement, et il me semblait qu'elle avait été placée dans le monde tout exprès pour me comprendre, pour s'entretenir doucement avec moi et me consoler. Et ils veulent me la ravir au moment même où je reconnais qu'elle seule peut assurer mon bonheur ! Exalté et comme égaré par le transport de la fièvre, j'allais me jeter à ses pieds, ou peut-être profaner par le contact de mes larmes brûlantes ses larmes si pures. Mais tout à coup je crus voir passer devant mes yeux un nuage sombre et menaçant ; je poussai un cri et m'enfuis à la hâte, épouvanté de mon audace.

Je courus vers la mer et je m'assis sur un rocher. J'étais tout tremblant comme si j'eusse commis un crime, bien que le courage n'eût pas failli dans mon cœur. Je craignais qu'elle n'eût surpris sur mes traits mon délire passager, et je regardais autour de moi, comme si j'eusse redouté de voir apparaître un juge prêt à la venger de mes pensées.

Le murmure des vagues a toujours calmé l'agitation de mon âme. Le vent soufflait avec violence. J'aperçus au loin une petite voile qui cinglait légèrement vers le rivage, et je la suivis du regard. La barque vint toucher terre presque à mes pieds, et il en sortit un pauvre pêcheur avec sa femme et trois enfants en bas âge. Le pêcheur avait l'air triste ; il n'avait pas été heureux ce jour-là, et pourtant il devait sustenter ces quatre créatures, dont trois lui demandaient en pleurant un morceau de pain. Est-ce là, me demandai-je, ce qu'on appelle le bonheur ?

Alors se présentèrent à ma mémoire les jours de mon enfance, les tendres embrassements de mon père, et les paroles si tristes qu'il m'adressait souvent et qui de ses lèvres arrivaient directement à mon cœur. Les indignes, m'écriai-je en me frappant le front, ont-ils le droit d'avoir une famille ?

Je revins plein de confusion à la demeure de mon bienfaiteur, que je regardais comme souillée de mon souffle. La première chose que je remarquai sur ma table fut un papier sur lequel était dessiné un cactus serpentin hérissé d'épines. Ainsi, me dis-je, je ne lui inspire plus que de l'horreur ; elle aura lu dans mes regards la perfidie du serpent, et elle m'exprime sans déguisement ce qu'elle éprouve. Malheur à moi ! il faut que je sois né sous un astre funeste pour contrister à ce point ceux qui m'aiment le plus. Ange d'innocence, ah ! tu fais bien de me regarder avec effroi. Alors je pensai que mon départ, dont la nouvelle m'avait été peu auparavant si pénible, était maintenant mon unique espérance, puisque tout était changé à mes yeux, ma chambre et le jardin, la lumière et jusqu'à l'air que je respirais.

Immobile et comme frappé de stupeur, je m'appuyai contre la table, et, pliant machinalement le papier, j'allais le froisser entre mes doigts, quand je vis sur le revers un autre dessin. Il représentait la pire des plantes, celle dont la culture accroît encore les propriétés malfaisantes : la renoncule des prés. Cette fois le coup pénétra très-avant dans mon cœur, car l'ingratitude, dont j'étais accusé, n'était pas mon défaut dominant. Je crus donc que le reproche allait plus loin que l'offense, et je pensai que je devais me justifier. Au dessous du cactus je dessinai une branche de châtaignier avec son fruit qui, bien qu'il soit entouré d'une coque hérissée de pointes, n'en est pas moins bon en lui-même. Je demandais par là que l'on me rendit justice en me jugeant, non sur les apparences, mais par le fond. Au pied de la renoncule je dessinai simplement une pâquerette et quelques tiges de lin, pour dire que j'étais innocent de ce dont on m'accusait, et que je savais reconnaître et apprécier les bienfaits.

J'allai ensuite au jardin pour y chercher Adèle, mais je ne la trouvai pas ; je l'appelai dans toute la maison et elle n'y était point.

VII.

Sans doute, me dis-je, elle me fuit avec horreur. Ainsi, le seul bien qui me paraissait désirable sur la terre, s'évanouit pour moi. L'innocente amitié d'une sœur, cette affection candide et désintéressée qui était pour moi une source de vie, je ne la rencontrerai plus nulle part. Je possédais dans ses consolations et sa tendresse un trésor inestimable que j'ai perdu sans retour. Je m'arrêtai dans le jardin à l'endroit même où peu auparavant je m'étais entretenu avec Adèle ; c'était là qu'elle m'avait donné la branche d'absinthe et m'avait confié les chagrins de son cœur ; c'était au pied de ce camélia qu'elle avait cueilli quelques feuilles desséchées ; c'était là qu'avec une émotion pleine de mélancolie, elle m'avait révélé les tristes emblèmes qu'elle voulait désormais adopter.

Je repassais dans mon esprit ces douloureux souvenirs, quand mon attention fut attirée par un rosier blanc que

j'avais entrelacé avec un autre à fleurs rouges, et qui était chaque jour l'objet de mes soins. Je venais d'apercevoir une petite truffe suspendue aux épines de cet arbuste, singularité dont je cherchais aussitôt à me rendre compte. Dans le langage des fleurs et des plantes dont je me servais avec Adèle, la truffe marquait une surprise; de ce qu'elle était attachée à mon rosier de prédilection, je devais conclure que j'avais été surpris près de l'objet de ma tendresse; et cette surprise devait avoir été forte, la truffe étant fixée, non à une petite branche, mais au tronc principal. En cela je reconnus la main d'Adèle; toutefois je ne comprenais pas comment, après avoir tracé sur le papier que j'avais trouvé dans ma chambre des reproches si terribles, elle pouvait me donner dans le jardin un avertissement si amical.

J'examinai de nouveau les desseins du cactus et de la renouée des prés, et il me sembla que je n'y retrouvais pas le crayon d'Adèle. Les ombres m'inquiétaient et soulevaient de moelleux, et se distinguaient au contraire par un ton sec; les épines du cactus avaient une inflexibilité qui m'alarmait. Non, dis-je en frémissant, ce dessin n'est pas l'œuvre d'Adèle. Mais qui donc alors a pu pénétrer les secrets de notre langage et découvrir les mystères de nos pensées? Qui a pu diriger contre mon cœur des coups non moins sûrs que cruels? Si nous avons été surpris, comme l'indique l'avis du rosier, où l'avons-nous été? Mon départ et le mariage d'Adèle, deux événements si subits, seraient-ils la conséquence de cette surprise? En ce cas, c'est un même coup qui nous frappe tous deux à la fois, et la même persécution pèse sur nos destinées. Je ne puis donc abandonner Adèle dans ces tristes conjonctures: elle doit apprendre qu'il existe un autre être pour qui les jours du bonheur se sont à jamais évanouis, et qui, comme elle, a résolu de passer le reste de sa vie dans les larmes.

Mais quelles fleurs choisirai-je pour lui écrire? Quel emblème pourrait exprimer ce que j'éprouve en ce moment et peindre l'exaltation de mon âme? Il faut qu'elle sache que l'âme, et qu'elle trouvera en moi un cœur qui sait la comprendre et l'admirer. Quand elle était en repos; quand je la voyais, gracieuse image du bonheur innocent, courir en se jouant dans le jardin, j'aurais regardé comme un crime de troubler le calme de son printemps. Mais maintenant que je sais qu'elle souffre en silence, et que j'ai vu couler sur ses joues des larmes précieuses, je ne dois pas l'abandonner à sa douleur. Elle apprendra ce que jusqu'à présent je n'ai point osé lui avouer. Loin donc de moi les fleurs banales de la louange! il me faut celles qui expriment l'amour.

Et je peignis une branche de myrte et une fleur de lilas, marquant ainsi la première émotion de tendresse que je ressentais pour Adèle.

Mais ensuite cela me parut trop peu. Ce que j'éprouve, me dis-je, n'est point une première émotion, c'est toute l'affection que peut inspirer un être comme elle. Et à côté de la fleur de lilas je dessinaï deux roses, une blanche et une rouge; l'amour, à peine né, se change en une flamme brûlante.

Non content de ces premiers emblèmes, je dessinaï sur une autre ligne un jasmin rouge de l'Inde, pour dire à Adèle que mon sort dépendait désormais du sien. J'achevai la ligne en peignant une tulipe; cette fleur n'était guère nécessaire, car mon billet était déjà par lui-même une déclaration complète.

Je trouvais cependant que ce n'était point encore assez: il faut, me dis-je, que je lui manifeste toute la force du sentiment qu'elle m'inspire, et que je lui ouvre entièrement mon cœur; et sur une troisième ligne je dessinaï un héliotrope.

Je ne pouvais dire plus; mais il me parut alors que j'avais été trop loin, et je craignis qu'Adèle ne se fâchât contre moi; c'est pourquoi j'ajoutai à ma troisième ligne une petite fleur blanche que nous appelions l'épi de la Vierge, et qui marquait la candeur de mes vœux.

Puis, sans perdre un instant, le traversai le jardin, et j'allai déposer mon dessin sur la table à ouvrage d'Adèle, au milieu de ses broderies.

Oui, me dis-je en retournant à ma chambre, j'ai dû agir ainsi. C'est moi qui suis cause que l'on décide si cruelle ment de son sort; elle saura du moins que je déplore son malheur, que je pense sans cesse à elle, et que, si j'ai troublé sa félicité, je suis loin d'être heureux moi-même.

Après un certain temps je commençai à réfléchir sur ce que je venais de faire. Des doutes et des inquiétudes sans nombre m'assaillirent; je craignais que ma lettre, au lieu d'arriver à sa destination, ne tombât entre les mains de celui qui avait surpris notre secret, et cette pensée m'alarmait tellement que je retournai à la chambre d'Adèle pour reprendre ce que j'y avais placé quelques instants auparavant. J'entrai d'un pas timide et en jetant de tous côtés des regards furtifs, de peur d'être découvert. Adèle n'était pas là; mais je vis, assis près de la table à ouvrage, mon oncle qui tenait d'une main mon dessin et de l'autre le vocabulaire des emblèmes.

Je demeurai interdit et couvert de confusion; il me semblait que j'avais devant moi un juge sévère. Mon premier mouvement fut de me jeter à ses pieds, de le prier de me pardonner et de ne pas rendre sa fille malheureuse; mais le trouble dont j'étais saisi me fit rester immobile sur le seuil de la porte.

De son côté, mon oncle, quoiqu'il m'eût certainement aperçu, ne changea pas non plus d'attitude. Il regardait alternativement le dessin et la liste des emblèmes.

J'allais m'éloigner complètement atterré, quand mon oncle leva les yeux sur moi et m'ordonna de m'approcher.

J'obéis en tremblant.

VIII.

—Je suppose, me dit-il, que tu auras dessiné ceci pour qu'Adèle en fit hommage à son prétendu.

Dans le trouble qui s'était emparé de moi, je ne trouvais rien à répondre, et je restai debout devant mon oncle, les yeux baissés, attendant avec anxiété sa redoutable sentence.

—Car elle t'aura dit, continua-t-il, qu'elle va se marier

incessamment. Je trouve néanmoins qu'il eût mieux valu que ce dessin fût offert par le marié que par la mariée.

La pâleur de mon visage devint sans doute extrême en ce moment, car il me sembla que mon oncle, après m'avoir jeté un regard, avait compassion de moi, et adoucisait en même temps sa physionomie et ses paroles.

—Mais laissons cela, reprit-il; toi qui as une bonne tête et un cœur généreux, voyons si tu approuves les plans que je forme pour votre bonheur à tous deux.

Il garda un instant le silence, mit dans une de ses poches le dessin et la feuille des emblèmes, puis, me prenant la main, il me dit avec un intérêt et un abandon qui me remplirent d'étonnement.

—Tu sais qu'un père doit songer à l'avenir de ses enfants. Ma fortune est médiocre, et si la vigne nous fournit de quoi subsister, ce n'est qu'à force de culture et parce que la famille n'est pas nombreuse. J'avais il est vrai, avant de m'établir, gagné par mon travail et avec l'aide de Dieu beaucoup plus que je ne possède aujourd'hui. Mais les guerres m'ont fait éprouver de grandes pertes. Quoi qu'il en soit, un homme d'honneur est venu me trouver dernièrement et m'a dit: Depuis l'âge de quinze ans j'ai travaillé sans relâche et je suis maintenant dans ma trente-cinquième année. La fortune m'a souri, mais j'ai les bras épuisés et les mains enlurcies. C'est pourquoi je désire entrer dans le repos de la vie domestique. J'ai vu dans votre maison une jeune fille qui est un ange; je lui offre tout ce que je possède, et de plus un cœur qui peut la rendre heureuse, car il n'est ni épuisé ni enlurci. Donnez-moi votre fille en mariage.

Mon oncle s'interrompit de nouveau; puis, me regardant avec une extrême tendresse, il continua ainsi:

—Qu'aurais-tu répondu, Manuel, si tu t'étais trouvé à ma place? Et cet homme courageux qui avait travaillé avec ardeur pendant la première moitié de sa vie afin de porter honorablement le poids de l'autre moitié, cet homme taisait par modestie une circonstance qui lui donnait droit de tout obtenir de moi. Il avait sauvé à la fois de la mort du corps et de celle de l'âme mon second enfant. Vois si je n'ai pas dû regarder comme une bénédiction du Ciel, de pouvoir accorder à un tel homme la main d'une fille chérie. Ainsi, me suis-je dit, outre qu'il assure le sort de mon A-tête, il me donne encore le moyen d'achever l'éducation de cet autre enfant dont je lui dois la vie. Ne te semble-t-il pas, Manuel, que c'est une nécessité pour moi de suivre la voie que Dieu m'indique et de ne pas troubler ceux qui paraissent destinés à y marcher?

—O mon père! m'écriai-je sans pouvoir lever les yeux.

Mon oncle continua:

—Ainsi, si je pensé tout d'abord, que je pourrais faire étudier Manuel à l'Université, lui ouvrir une carrière et lui fournir les moyens de devenir un homme. Car, tu le sais, nous sommes tous des enfants jusqu'à ce que, par le travail de nos mains ou celui de notre intelligence, nous nous rendions dignes de considération dans la société. Et comme, lorsque nous venons de naître, on nous allait, on fortifie notre corps et on lui apprend à se mouvoir par lui-même; ainsi, dans la première jeunesse, quand nous ne sommes encore que des nouveau-nés pour la pensée, il faut que ceux qui ont quelque expérience de la vie nous dirigent, nous éclairent, et guident pour ainsi dire par la main nos sentiments. Sans cela nous risquerions de nous égarer à chaque pas, d'inspirer bientôt de l'horreur à nos semblables et de nous montrer ingrats envers Dieu.

—Ingrat, oh! jamais dis-je d'une voix émue. L'allusion, par là-même qu'elle avait été faite avec toute la délicatesse possible, avait pénétré très-profondément dans mon cœur.

Mon oncle gardait le silence, pour ne pas trahir dans son accent l'agitation de son âme.

—On peut se tromper, repris-je, et croire que l'on fait une chose inoffensive, tandis qu'elle ne l'est pas en réalité; mais quant à être ingrat, jamais!

—Je le sais, Manuel, dit mon oncle; ainsi ne nous oublie pas et donne-moi souvent de tes nouvelles, pour que nous sachions que tu es heureux et en bonne santé; quand il y aura des vacances, tu viendras les passer avec nous. Mon plan te sourit-il? n'est-il pas vrai que tu travailleras bien et que tu prendras gaiement ton parti? car c'est là ce que nous désirons tous, cher enfant, ton avancement et ton bonheur.

Et m'ayant pressé contre son cœur, mon bon oncle s'éloigna les larmes aux yeux. Quant à moi, les sanglots me suffoquaient, et je retournai à ma chambre pour me livrer sans témoin à toute mes émotions.

La scène qui venait de se passer m'avait rempli d'une admiration mêlée de tendresse pour mon bienfaiteur. J'étais obligé de reconnaître qu'il y avait quelque chose au monde qui valait bien une passion pour la solitude et la rêverie: c'était le noble caractère de mon oncle. Père vigilant, il avait surpris ma correspondance symbolique avec sa fille; peut-être m'avait-il observé dans le jardin et avait-il lu dans mes regards le trouble insensé qui m'agitait. Le premier mouvement de son indignation avait dû être terrible. Celui qu'il avait admis par humanité au sein de sa famille, un fils à l'opif, était sur le point d'empoisonner son existence. Quelle horreur et quelle ingratitude! avait dû s'écrier le père offensé. Comment pouvait-il contenir son juste ressentiment? Et pourtant il avait en cet empire sur lui-même: ses lèvres ne s'étaient ouvertes que pour faire entendre des paroles de tendresse, de cette tendresse admirable d'un père, et qui ne pardonne pas seulement, mais qui oublie; et il m'avait laissé comme accablé par le sentiment de sa magnanime bonté.

IX.

Je fus tiré de mes réflexions par un léger bruit qui m'était très-familier et qui avait pour moi un charme inexprimable. Cette fois cependant il me fit frémir. Mon cœur palpait avec une telle violence qu'il semblait avoir absorbé toute ma vie. Ma tête était en proie au vertige. Je me courais pour ne pas lever les yeux.

Adèle, car c'était elle, s'avança vers moi, et s'arrêta en

apercevant sur mes joues la trace des larmes que je venais de répandre.

—Alors, me dit-elle avec douceur, ne sois donc pas enfant; si j'avais su que ma conversation dût te faire tant de peine, je n'aurais pas ouvert la bouche. Suppose que je ne t'ai rien dit, et que je suis absolument la même que j'étais hier, sans les emblèmes dont je t'ai parlé. Aussi bien il nous faut dire adieu aux emblèmes.

—Je le sais, répondis-je.

—Ce matin, continua-t-elle, je n'ai pu comprendre pourquoi tu me quittais si brusquement. Comme je m'éloignais, je rencontrai mon père. Il avait l'air très-sérieux; cependant il ne me gronda pas, mais je crois qu'il remarqua que j'avais pleuré. Il m'accompagna jusque dans ma chambre, et m'exprima le désir de voir les dessins que tu avais faits pour moi. Je les lui donnai, et, dans mon trouble, je ne pris pas garde que la feuille des emblèmes s'y trouvait mêlée. Il ne manifesta aucun mécontentement, mais il me dit, en me regardant avec beaucoup de tendresse, que je ne devais plus penser à ces amusements. Tu sais que je ne lui répliquai jamais. Il se retira, et j'allai aussitôt placer mon avis dans ton rosier. Ains, nous devions renoncer à dessiner des fleurs.

—Oui, répondis-je, c'en est fait, plus de fleurs.

—Mais je ne veux pas que tu t'affliges pour cela. Sois sûr que tes regrets ne sont pas plus vifs que les miens; car, pour parler franchement, le langage que nous avions adopté me plaisait beaucoup, et j'aurais volontiers passé la moitié du jour à peindre des emblèmes. Aujourd'hui même j'avais commencé une guirlande que je voulais te donner comme souvenir le jour de ton départ. J'y aurais fait entrer une vingtaine de mes fleurs de prédilection. En les dessinant, je sentais mon chagrin se calmer, et il me semblait que j'étais beaucoup plus disposée à faire tout ce que mon père exigerait de moi. Mais tu es très-agité, Manuel; on dirait que tu es sur le point de te trouver mal.

En effet, un pareil entretien m'était insupportable. Je savais que c'était mon devoir de fuir cette aimable enfant; je regardais de tous côtés d'un œil inquiet, craignant à chaque instant de voir paraître mon oncle, l'air indigné et la bouche pleine des plus amers reproches; et cependant je n'avais pas le courage de fermer l'oreille à des paroles qui s'insinuaient dans mon âme et en remuaient toutes les fibres. Ainsi, hésitant entre un plaisir et un devoir, sans jouir de l'un ni accomplir l'autre, j'étais tourmenté par une mortelle angoisse.

—Ecoute, me dit Adèle en s'efforçant de calmer une agitation qui croissait au contraire en même temps que son intimité et sa franchise, je manifesterai le désir de continuer la musique à laquelle j'avais renoncé; tu l'apprendras aussi à tes moments perdus, et de cette manière nous nous formerons un autre langage qui ne sera pareillement compris que de nous deux et qui remplacera le premier. Nous pourrions du moins nous dire si nous sommes joyeux ou tristes: que faut-il de plus? Mon idée ne te plaît-elle pas? Mais tu restes muet, et tes yeux sont fixés sur le jardin. Tu t'affliges sans doute de ce qu'il va cesser d'être un parterre empaillé de fleurs, pour redevenir un simple potager comme il était autrefois. Ne me suis-je pas consolée, pour qu'il t'en coûtât moins de te résigner? Déjà j'ai dit à ma mère que, puisque tu pars et que l'on me marie, on pourra faire du jardin ce que l'on voudra, car je le considère comme n'existant plus pour moi.

En ce moment nous entendîmes la voix de ma tante.

—On m'appelle, dit Adèle: il faut que j'aille mettre le couvert, et tu peux penser comme cela m'est agréable; je crois que les invités sont le pilote et mon oncle. Mais je t'avertis que si, pendant le dîner, tu ne me donnes un peu de courage et ne prends pas un visage plus riant, je vous quitte ou me mets à pleurer.

En disant cela elle s'éloigna. J'écoutai quelques instants le bruit de ses pas et celui des plis de sa robe, tandis qu'elle traversait le jardin; et quand mon oreille n'entendit plus rien, il me semblait encore que sa douce voix résonnait dans mon cœur comme la plus pure mélodie. En même temps je me sentis affranchi d'un poids terrible, de la crainte que mon oncle ne me surprît dans un tête-à-tête avec sa fille; et je résolus d'éviter à tout prix la rencontre d'Adèle jusqu'au jour de mon départ.

J'eus bientôt à faire d'autres efforts sur moi-même. En présence d'Adèle il m'avait fallu contenir mes sentiments les plus intimes, quand ils menaçaient d'éclater avec trop de violence et de renverser les barrières que leur opposait ma raison; maintenant je devais les réprimer entièrement, les étouffer et les ensevelir sous des dehors trompeurs; je devais me montrer calme et de sang-froid quand mon cœur et ma tête étaient en feu. On m'appela pour le dîner; je ne voulus pas me faire attendre.

Je trouvais réunis à table mes deux oncles, ma tante, A-tête et le pilote. Celui-ci fit preuve d'un esprit plein de finesse et de verve, et soutint avec tous une conversation animée. Je ne pouvais l'écouter sans admiration, et j'étais obligé de convenir intérieurement qu'il valait cent fois mieux que moi. La conversation étant bientôt devenue familière et enjouée, mon oncle Narcisse lui demanda tout à coup, pour le mettre à l'épreuve, s'il savait, lui qui voulait se marier, quels sont les devoirs d'un mari; à quoi il répondit, sans hésiter, qu'ils consistent à se procurer deux choses par le travail, savoir: la bonne humeur et le pain de chaque jour, et à demander à Dieu deux autres choses, la paix de l'âme et la santé.

—Je vois, dit ma tante, que vous serez un très-bon mari, comme vous avez été un excellent pilote. Mais vous qui avez tant voyagé dans les pays lointains, n'avez-vous pas vu mille choses curieuses qui pourraient nous intéresser?

—Je désire vous satisfaire, mère, répondit le pilote. Sans aller bien loin, j'ai vu, il y a peu de temps, la chose la plus rare et la plus étonnante qu'il soit possible d'imaginer.....

—Un conte, dit mon oncle Narcisse en l'interrompant.

(A continuer.)

LETTRES A UNE INCONNUE.

PAR PROSPER MÉRIMÉE.

"Je suis pour les livres allures, pour les âmes qui se livrent et qui se répandent," disait jeudi dernier M. Jules Sandeau à M. de Loménie, qui venait de prononcer l'éloge de Prosper Mérimée, son prédécesseur à l'Académie française.

N'avait-il donc que du savoir-faire, l'auteur de tant de nouvelles charmantes? Sous son scepticisme cherché, sous l'épaisse couche de glace britannique dont il s'était plu à se revêtir pour affronter le monde, une âme sensible se cachait-elle? Où pourrait-on mieux en rechercher les traces que dans les deux volumes de lettres intimes qui viennent d'être récemment publiés?

On prétend l'avoir découvert. Mais les efforts auxquels on s'est livré pour cela et la polémique qui en est résultée ne sont-ils pas un témoignage nouveau et bien frappant du caractère de Mérimée? En évidence comme il était depuis sa première jeunesse, écrivain célèbre, académicien, sénateur, familier de la cour, il a pu, pendant dix-huit ans, conserver des relations suivies avec une même personne sans que cette liaison fût connue.

Mérimée ne s'y livre pourtant pas tout entier. Il se tient toujours sur la défensive; mais le sentiment vrai perce souvent malgré ses efforts.

"Vous me demandez, dit-il dans une de ses premières lettres, quelle est l'affaire qui me préoccupe, il faudrait vous dire quel est mon caractère et ma vie, chose dont personne ne se doute, parce que je n'ai pas encore trouvé quelqu'un qui m'inspirât assez de confiance. Peut-être que, lorsque nous nous serons vus souvent, nous deviendrons amis, et vous me connaîtrez; ce serait pour moi le bien le plus grand que quelqu'un à qui je pourrais dire toutes mes pensées passées et présentes. Je deviens triste et il ne faut pas finir ainsi."

Plus tard, il s'abandonne davantage. Un jour, rentré chez lui après une querelle, il écrit:

"Si je vous ai affligée, j'en suis aussi repentant que possible, mais j'espère que je ne vous ai pas fait autant de peine que j'en ressentais. Vous m'avez souvent reproché d'être indifférent à tous; je suppose que vous voudriez dire seulement que j'étais peu démonstratif. Lorsque je sors de ma nature, c'est que je souffre beaucoup."

"Convenez aussi, ajouta-t-il, qu'il est bien triste, après tant de temps passé ensemble, près être devenus l'un pour l'autre ce que nous sommes, de vous voir toujours déflante avec moi."

Ne peut-on pas trouver dans cette phrase l'explication de sa réserve ordinaire? La confiance naît de la confiance. S'il ne se livre pas davantage, c'est qu'il craint de ne pas être compris et de passer pour ridicule aux yeux de ses confidents.

Mérimée ne se décrivait-il pas lui-même lorsqu'il faisait, dans le Vase étrusque, le portrait de Saint-Clair: "Il était né, dit-il, avec un cœur tendre et aimant; mais à un âge où l'on prend trop facilement des impressions qui durent toute la vie, sa sensibilité trop expansive lui avait attiré les railleries de ses camarades. Dès lors, il se fit une étude de cacher tous les dehors de ce qu'il regardait comme une faiblesse déshonorante."

Ceux qui savent lire trouveront à chaque page de cette correspondance intime une preuve nouvelle de l'exactitude de ce portrait. "Je préfère les simples et les naïfs!" dit encore M. Jules Sandeau. Certes, plutôt que de se garder de l'enthousiasme comme d'un ridicule et de l'attendrissement comme d'une faiblesse, il vaut mieux s'abandonner aux générosités de sa nature. Les âmes ouvertes sont plus accessibles au bonheur, et leur commerce est plus agréable. Mais n'est-ce pas un plaisir réel pour le lecteur que de découvrir à chaque page, sous les glaces du scepticisme et les pointes de l'ironie le sentiment soigneusement caché.

"J'ai reçu votre bourse. Si vous l'avez brochée vous-même, cela vous fait honneur. Mais j'ai reconnu votre goût pour le positif: d'abord, une bourse pour y mettre de l'argent, — j'y mettrai des médailles."

L'athéisme n'était guère plus sincère en lui que l'insensibilité:

"Etes-vous devenue bien dévote, suivant la mode presque générale maintenant? Vous devez être dévote par la même raison que vous avez un cachemire bleu. J'en serais fâché cependant: notre dévotion, en France, me déplaît; c'est une espèce de philosophie très médiocre, qui vient de l'esprit et non du cœur. Lorsque vous aurez vu la dévotion du peuple en Italie, j'espère que vous trouverez, comme moi, que c'est la seule bonne: seulement, ne l'a pas qui veut."

On répète, malgré soi, après avoir lu le dernier billet, daté de Cannes, 23 septembre 1870, deux heures avant la mort de l'auteur, cette parole de M. Taine: "Par crainte d'être dupe, il s'est défilé dans la vie, dans l'amour, dans la science, dans l'art, et il a été dupe de sa défiance. On l'est toujours de quelque chose; peut-être vaut-il mieux s'y résigner d'avance."

FAITS DIVERS.

On a annoncé l'érection à Edimbourg, par les soins de la baronne Burdett-Coutts d'un monument à la mémoire d'un chien légendaire dans toute l'Ecosse, dont le nom passera à la postérité.

Voici l'histoire de ce quadrupède: En 1858, on enterrait à Edimbourg, dans le vieux cimetière de Greyfriars, au pied du château, la dépouille d'un pauvre homme du nom de Gray. Dans le cortège funèbre, d'ailleurs peu nombreux, le chien du défunt suivait, la tête basse et en proie à une visible tristesse.

Le lendemain, le gardien du cimetière trouva le chien couché sur la fosse de son maître. L'accès du champ de repos étant interdit aux visiteurs de son espèce, l'homme mit Bobby dehors.—Le lendemain, même fait.

Le troisième jour, il faisait froid et humide, mais le chien était toujours là. Le vieux gardien eut pitié de la pauvre bête et lui donna à manger. Bobby se dit alors, sans doute, qu'il avait le droit de rester, et il resta. M. Scott, sergent du génie, pourvu à sa subsistance pendant plusieurs années, puis ce fut M. Traill, un restaurateur du voisinage, qui se chargea de son ordinaire. Au coup de canon de midi tiré des créneaux de la citadelle, Bobby courait à la soupe.

Cela dura plus de dix ans. Vint la taxe sur les chiens. C'était demander à Bobby la bourse ou la vie. Vingt personnes s'offrirent à la fois pour acquitter la redevance, mais le lord prévôt, mis au courant des faits, crut pouvoir exempter le pauvre chien de l'impôt et, pour lui témoigner toute son estime, il lui fit cadeau d'un superbe collier où il fit inscrire ces mots: "Greyfriars Bobby. Ce collier lui a été offert par le lord prévôt d'Edimbourg, 1867."

Jusqu'à sa mort, le chien fidèle est resté couché sur la tombe de son maître. On a fait de vains efforts pour le retenir. Bien traité par plusieurs personnes du voisinage du cimetière, il ne s'est attaché à aucune, et pendant les quatorze années qui suivirent la mort du pauvre Gray, Bobby n'a connu d'autre lieu de repos que la place qu'il s'était choisie au cimetière. C'est là qu'il est mort.

La fontaine élevée à sa mémoire est située à l'extrémité méridionale du beau pont Georges IV, dans un des endroits de la ville où la circulation est la plus active.

Le monument a sept pieds de haut, et il est surmonté de la statue de Bobby en bronze; sur le piédestal est gravée l'inscription suivante: "Ceci est un tribut offert à l'affectueuse fidélité de Greyfriars Bobby." En 1858, ce chien fidèle suivit la dépouille de son maître jusqu'au cimetière de Greyfriars et resta près de la tombe jusqu'à sa mort en 1872."

M. Louis Vuillot, rédacteur en chef de l'Univers, adresse la lettre suivante à la Patrie:

"Monsieur et cher confrère.—Vous annoncez que le ministre de l'intérieur m'a exprimé quelques regrets au sujet de la suspension de l'Univers. Cette nouvelle est sans fondement.

"Je n'ai jamais eu l'honneur de parler à M. le duc de Broglie, ni avant ni après la mesure en question. Cette mesure m'a surpris, je l'ai comprise, et je crois pouvoir dire que M. le duc de Broglie et moi n'avons rien à entendre l'un de l'autre. Nous nous connaissons parfaitement.

"Je suis persuadé que la suspension de l'Univers a été prononcée en vue de l'avenir, non du passé, et je crois que vous verrez prochainement d'autres complications diplomatiques et d'autres dénouements que ceux dont on vous parle.

"Je vous remercie, d'ailleurs, de votre bienveillance pour moi. Vous m'y avez accoutumé. J'ai l'honneur, etc.

LOUIS VUILLOT."

LOUIS BARRÉ & CIE.,

Sculpteurs et Doreurs, FABRICANTS DE CADRES, MIROIRS ET PORTRAITS, COIN DES RUES CRAIG ET St. PIERRE, MONTREAL.

Encadrement de la PRIME de "L'Opinion Publique" à très-bon marché. 5-4-4 f-424

N. RHEAUME,

Doreur et Ornemaniste. FABRICANT DE CADRES EN TOUTS GENRES, RUE ST. LAURENT, No. 75, MONTREAL.

M. RHEAUME invite les amateurs à venir visiter son vaste Etablissement; ils y trouveront de magnifiques Chromos, Cadres et Miroirs au choix. Aussi un assortiment complet de Gravures Religieuses et Historiques.

PRIME DE L'OPINION PUBLIQUE.

M. RHEAUME, comme les années précédentes, se charge d'encadrer la PRIME de "L'Opinion Publique" de 1874, à très-bon marché. 5-4-8 f-425

GAUTIER & VERVAIS,

Doreurs et Fabricants de Cadres, No. 552 et 554, RUE CRAIG, MONTREAL. Cadres et Miroirs, Chromos, Gravures Religieuses et Historiques. Encadrements de la PRIME de "L'Opinion Publique." 5-4-4 f-425

NOUVEAUX MOULINS A LAVER

COUVERTS ET CONSERVANT L'EAU CHAUDE DURANT UN LAVAGE, MACHINES A TORDRE, MACHINES ET FERS A GAUFFRER ET A GLACER, SÉCHOIRS, ETC., ETC. L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-2422

COMPAGNIE POUR LA MISE EN BOITES DES FRUITS, DE GRIMSBY, ONT.

LES seuls emballeurs canadiens de fruits et légumes dans des boîtes hermétiquement fermées, en la Puissance. Leurs effets sont ce qu'il y a de mieux offert aux consommateurs, étant toujours de la meilleure qualité. Demandez-en à votre épicer. S'il n'en a pas en mains, demandez-lui de vous les procurer. Des listes de prix fournies au commerce seulement, sur demande. Wm. FORBES, Gérant. 5-3-12 f-422

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indications de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dérèglement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Addresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE. BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à G. E. DESBARATS. 4-51 f-411 Montréal.

BOTANIQUE

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—L'ar la poste \$1.30. \$12.00 la douzaine.— et frais de port Le Cours Élémentaire seul, (62 pp. et 31 planches.) Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à G. E. DESBARATS, 4-51 f-411 Montréal.

GRAVURES.

Nous sommes prêts à recevoir du clergé et des libraires des commandes pour les gravures suivantes imprimées sur papier à dessin première qualité: La Madeleine, par Le GUIDE.....50 centins L'Ensevelissement du Christ, par PAUL DELA ROCHE..... 50 " Becc Homo, par Le GUIDE..... 25 " Mater Dolorosa, par CARLO DOLCI..... 25 "

Sur des commandes importantes, une réduction sera faite sur ces prix, qui sont cependant très-bas: car ces gravures sont des facsimile de gravures sur acier, dont on ne peut acheter des copies à moins de \$2.50 pour les petites et \$10.00 pour les grandes. N. B. Il faudra ajouter au prix de chaque gravure cinq centins si la commande est pour plusieurs gravures ou dix centins si elle n'est que pour une seule, lorsque la gravure doit être expédiée par la poste; et l'on aura soin d'indiquer le montant nécessaire avec la commande. S'adresser à G. E. DESBARATS, 4-51 f-410 Montréal.

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR EN TOUT GENRE ET FABRICANT DE LIVRES BLANCS. M. NORMANDIN se charge de relier, à prix réduit, tous les volumes de "L'Opinion Publique" qui lui seront confiés. RUE ST. GABRIEL, MONTREAL, 5-3-9 f-421 Porte voisine du No. 57.

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 4-3822. USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-2522

Advertisement for A. LAVIGNE NEW RUSTIC WINDOW SHADES. Includes an illustration of a man holding a window shade. Text: A. LAVIGNE, FABRICANT DE RIDEAUX CHAMPETRES, Bureau au Magasin de Cigares 499 RUE CRAIG MONTREAL. 5-1-13 f-293.

GEORGE YON,

MARCHANT DE POELLES, PLUMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique; aussi un assortiment de chaudières importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-2722 (Établi en 1855)

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN

HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-2722

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses: 4-2222 G. STINSON & CO., Portland, Maine.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côté de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.